VIVRE À GENÈVE

VILLE DE GENÈVE

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE GENÈVE
N° 11
AVRIL 2005

Ouverture non-stop

Grand assortiment de thés de qualité pouvant accompagner nos crêpes bretonnes.

Restaurant disposant d'une magnifique terrasse, propice à la dégustation de délicieuses glaces.

Azenor Restaurant 17b, rue Sonnex - CP 312
1218 Grand-Saconnex

Tél. 022 788 41 01 - Fax 022 788 41 02

Les Plans piétons,
à la découverte de la ville et du canton

Site internet : www.ville-ge.ch/plan-pietons

PLAN PIETONS

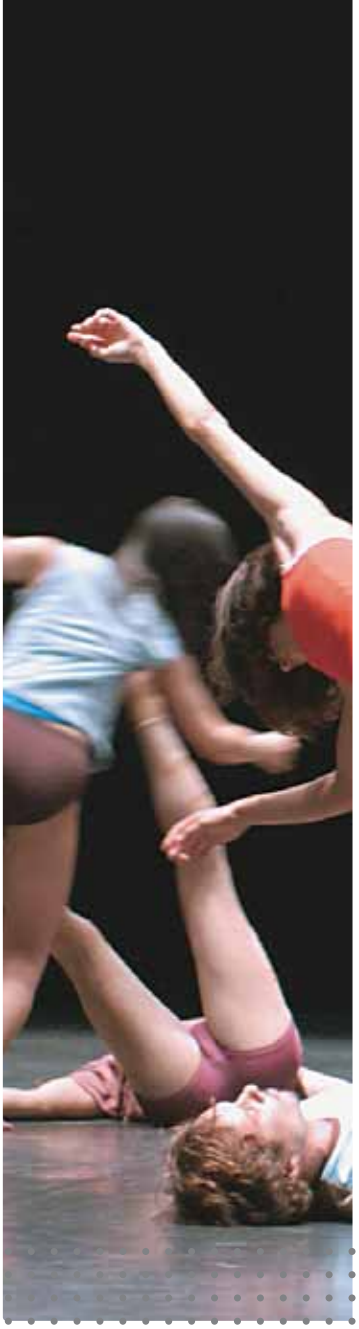

SPECTACLES

Grand Théâtre de Genève
Place Neuve
Tél. 022 418 31 30

Der Cornet
Opéra de Frank Martin
Monica Groop, alto solo
&
Mémoires d'une jeune fille triste
Opéra de Xavier Dayer
Création mondiale
Patrick Davin, direction
Orchestre de la Suisse Romande,
Chœur du Grand Théâtre
● 6-15 mai 2005

Dv8 Physical Theatre
Lloyd Newson, chorégraphe
● 20-21 mai 2005

Felicity Lott, soprano,
Graham Johnson, piano
Récital
● 26 mai 2005

Fidelio
Opéra de Beethoven
Woldemar Nelsson, direction
Orchestre de la Suisse Romande,
Chœur du Grand Théâtre
● 14-26 juin 2005

BFM, salle Théodore Turrettini
Place des Volontaires 2
Tél. 022 418 31 30

Danse Parade
Ballet du Grand Théâtre
de Genève
Festival de chorégraphies
● 17, 18, 21, 22 mai 2005

Agenda

Vivre à Genève
Magazine d'information
de la Ville de Genève
N°11 avril 2005

© Ville de Genève

Impression sur Cyclus Print mat recyclé
Rédaction
Philippe d'Espine
(rédacteur responsable)
Serge Bimpage
Girolamo Bottiglieri
Nathalie Chaix
Sylvie Clément Gonvers
Claudine Dayer-Fournet
Jacques Davier
Jean-Manuel Grob
Zahi Haddad
Véronique Henninger
Florence Joye
Justin Kahamaile
Philippe Krebs
Carole Maystre
Jean-Bernard Mottet
Manuelle Pasquali
Pascal Perret
Jean-François Rohrbasser
Thierry Sartoretti
Anne-Claire Schumacher
Daniel Thurre
Dominique Wiedmer Graf
Secrétariat général de la Ville de Genève
Palais Eynard
Rue de la Croix-Rouge 4
1211 Genève 3
Tél. 022 418 29 00
vivreageneve@ville-ge.ch
www.ville-ge.ch/vivreageneve

Images
Yann Arthus-Bertrand / La Terre vue du Ciel
Claire Cuti (couverture)
Alain Grandchamp, Serge Frühauf
Nicolas Righetti (Documentation
photographique Ville de Genève)
Thierry Hottinger
Nicolas Lieber (GTG)
Max Oettli
RMN – M. Beck-Coppola
Johnathan Watts
(Musée d'ethnographie Genève)
Daniel Winteregg
Blvdr, Exem, Lunic, Simon
Conception
Les Ateliers du Nord/Werner Jeker
Benoît Deschamps
Réalisation
Fabrizio E.Franchetti
Photolitho
Aloha scan
Impression
Centre d'Impression Edipresse Genève
Publicité
Publi Annonces SA
Rue Jacques-Grosselin 25
1227 Carouge
Tél. 022 308 68 78

SOMMAIRE

3 Agenda notre sélection
6 Ville utile adresses, web, chiffres clés, comment ça marche?
7 Zoom expos, festivals et manifestations
10 Entretien huit questions à Christian Ferrazino
12 Portraits Quatuor Terpsycordes, Henri Stierlin et Valérie Wertheimer
14 Ville internationale Genève, capitale de la solidarité numérique
16 Sports ce que fait la Ville en 2005
17 Sécurité appels d'urgence, mode d'emploi
18 Aménagement la place de Cornavin: un espace partagé
20 Mobilité du bon usage des pistes et bandes cyclables
21 Agenda 21 «La Terre vue du Ciel» aux Bastions
22 Social action communautaire: à votre service!
23 Environnement un nouveau guide sur les parcs
24 Culture la programmation des «Musiques en été»
26 Finances la taxe professionnelle: ce qu'il faut savoir
28 Autorités le Conseil municipal
30 La Der le «Trésor» de la Salle communale de Plainpalais

Musée Rath

Ferdinand Hodler et Genève

● Jusqu'au 21 août 2005

Riche de plus de 140 peintures, la collection que conserve le Musée d'art et d'histoire est trop vaste pour être exposée de façon exhaustive dans les salles permanentes. La présentation au Musée Rath d'un ensemble important de ce fonds est, à la suite de l'exposition *Ferdinand Hodler. Le Paysage*, l'occasion d'une redécouverte des aspects essentiels de la recherche menée à Genève par ce grand artiste.

Institut et Musée Voltaire

Tremblez, terriens

● 11 mai-4 novembre 2005

Le 1er novembre 1755, un gigantesque tremblement de terre secoue Lisbonne. On a beaucoup dit à l'époque que le séisme était dû à la colère de Dieu; certains ont suggéré des causes plus naturelles et favorisé une investigation scientifique. Mais la principale réaction au tremblement de terre fut celle de Voltaire qui écrit, à Genève, quelques jours après la catastrophe, son fameux *Poème sur le désastre de Lisbonne*.

Agenda

→

EXPOSITIONS TEMPORAIRES

Bibliothèque de la Cité
Place des Trois-Perdrix 5
Tél. 022 418 32 50

L'œuvre d'Henri Stierlin
● Jusqu'au 18 juin 2005

Bibliothèque de Saint-Jean
Avenue des Tilleuls 19
Tél. 022 418 92 01

Rétrospective Nicolas Robel
● Jusqu'au 25 juin 2005

Cabinet des estampes
du Musée d'art et d'histoire
Promenade du Pin 5
Tél. 022 418 27 70

Jacques Callot, Francisco de Goya, Théodore Géricault. Sur une proposition d'Alberto Giacometti
● Jusqu'au 22 mai 2005

Bruce Nauman. L'oeuvre imprimé dans les collections publiques suisses
● 8 juin-28 août 2005

Conservatoire et Jardin botaniques – Villa Le Chêne
Chemin de l'Impératrice 1
Tél. 022 418 51 00

Jorge Sánchez-Conejo. Photographies: tulipes
● Jusqu'au 1er mai 2005

Conservatoire et Jardin botaniques. Flore des Alpes
● 3-29 mai 2005

Artistes en herbe au Jardin botanique
● 31 mai-19 juin 2005

Séverine Jenny. Face cachée de l'Île de Pâques
● 21 juin-10 juillet 2005

Conservatoire et Jardin botaniques – Serres tempérées
Chemin de l'Impératrice 1
Tél. 022 418 51 00

Ambiguë, la relation plante-insecte.
● 7 juin-25 septembre 2005

Espace Ami Lullin – Bibliothèque publique et universitaire
Promenade des Bastions
Tél. 022 418 28 00

Le pasteur, le saint et le roi. Genève et la Savoie autour de 1600
● Jusqu'au 15 octobre 2005

Institut et Musée Voltaire
Rue des Délices 25
Tél. 022 344 71 33

Tremblez, terriens
● 11 mai-4 novembre 2005

Maison Tavel
Rue du Puits-Saint-Pierre 6
Tél. 022 418 37 00

Images d'un rêve. Un siècle d'affiches patriotiques helvétiques
● Jusqu'au 4 septembre 2005

Musée Ariana, musée suisse de la céramique et du verre
Avenue de la Paix 10
Tél. 022 418 54 50

La faïence française à l'époque du Roi Soleil. Collections du Musée national de Céramique de Sèvres
● 26 mai-26 septembre 2005

Musée d'art et d'histoire
Rue Charles-Galland 2
Tél. 022 418 26 00

Dessins français. Collections du Cabinet des dessins du Musée d'art et d'histoire
● Jusqu'au 22 mai 2005

Icônes grecques et russes, collection du Musée d'art et d'histoire
● Jusqu'à fin août 2005

La décade héroïque 1912-1924. Les avant-gardes russe et hongroise dans les collections publiques suisses
● 20 mai-11 septembre 2005

La pendulerie dans les collections du Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie
● 23 juin-31 octobre 2005

Musée d'ethnographie – Annexe de Conches

Les feux de la Déesse. Mythes et rituels du Kerala

● Jusqu'au 31 décembre 2005

Les feux de la Déesse, ce sont les mille lumières qui éclairent les temples du Kerala à l'occasion des grands rituels villageois. Lors de ces fêtes, les dieux et les ancêtres sont incarnés par des danseurs au costume et au maquillage somptueux. Cette exposition en propose un témoignage saisissant, fruit d'une série de recherches de terrain menées par une équipe de chercheurs européens et indiens. Par une scénographie créative, faisant appel aux sens, elle offrira les clés d'accès à un univers fascinant.

Bibliothèque de Saint-Jean

How Should I Know? Nicolas Robel

● Jusqu'au 25 juin 2005

Rétrospective des activités diverses de Nicolas Robel, artiste canadien qui réside à Genève, sa ville d'adoption. Graphiste (B.ü.L.b Grafix), affichiste (Théâtre du Grütli, La Bâtie, Festival de Genève), éditeur (B.ü.L.b Comix) auteur de BD (*87 Blvd des Capucines*, *Fallen Angel*, *Joseph*) et de livres pour enfants (*Le tigre bleu*), il participe régulièrement à des expositions collectives et à des collectifs de BD. Cette exposition sera l'occasion d'une présentation publique mettant en lumière la scène genevoise des éditeurs de BD «indépendants».

A G E N D A

Musée d'ethnographie – Annexe de Conches
Chemin Calandrini 7
Tél. 022 346 01 25

Les feux de la Déesse. Mythes et rituels du Kerala
● Jusqu'au 31 décembre 2005

Muséum d'histoire naturelle
Route de Malagnou 1
Tél. 022 418 63 00

Migrations et barrières
● Jusqu'au 10 juillet 2005

Musée d'histoire des sciences
Villa Bartholoni
Rue de Lausanne 128
Tél. 022 418 50 60

Miroirs, lentilles et prismes
● Jusqu'au 12 septembre 2005

Musée Rath
Place Neuve 1
Tél. 022 418 33 40

Ferdinand Hodler et Genève
● Jusqu'au 21 août 2005

FESTIVALS & ÉVÉNEMENTS

La Ville est à vous
Geisendorf
● 7-8 mai 2005
Eaux-Vives
● 21-22 mai 2005
Plainpalais «Voisins-voisines»
● 28 mai
Saint-Jean
● 25-26 juin 2005
www.ville-ge.ch/culture
rubrique actualité/événements

Festival «Livre et petite enfance»
● 9-13 mai 2005

Festival Electrodark
Le Kab de l'Usine
www.lekab.ch
● 27-28 mai 2005

Fête de l'Espoir
Stade du Bout-du-Monde
www.espoir.ch
● 28 mai 2005

Immeubles en fête – la fête des voisins
● 31 mai 2005

Festival du Film ROmand à Genève
Maison des arts du Grütli
www.fonction-cinema.ch
● 3-5 juin 2005

MANIFESTATIONS SPORTIVES

Prologue du Tour de Romandie
Vieille-ville
● 26 avril 2005

Post Tenebras Cup
Centre sportif du Bout-du-Monde
● 29-30 avril 2005

Tournoi international de gymnastique rythmique
Centre sportif de la Queue d'Arve
● 6-7 mai 2005

Marathon et semi-marathon des droits de l'homme
Ville de Genève
● 8 mai 2005

Championnats du monde de kenpô
Centre sportif de la Queue d'Arve
● 20-22 mai 2005

35e édition de l'Hommage aux champions de Suisse
Victoria Hall
● 23 mai 2005

Tournoi international de tir à l'arc «Le Casque d'or»
Centre sportif de Vessy
● 29 mai 2005

Gala international de boxe
Centre sportif du Bout-du-Monde
● 3 juin 2005

Championnats romands de plongeon
Piscine des Vernets
● 5 juin 2005

Cyclotour du Léman
Genève-Lausanne
● 11-12 juin 2005

Bol d'or
Lac Léman
● 11-12 juin 2005

Insigne sportif genevois

Natation
Piscine des Vernets
● 17 mai 2005

Vélo
Athenaz
● 21 mai 2005

VTT
Athenaz
● 9 juin 2005

Chiffres clés

7 418 000 Le nombre de personnes habitant la Suisse à la fin de l'année 2004. Une croissance de 0,7% par rapport à l'année précédente, qui s'explique principalement par l'immigration, conséquence des accords avec l'Union européenne. Mais le nombre de nouveaux nés, c'est réjouissant, est également en augmentation pour la première fois depuis dix ans. (Source: Office fédéral de la statistique)

285 737 Le nombre de véhicules immatriculés dans le canton de Genève à la fin 2004. Globalement, l'augmentation annuelle continue à se tasser (+1% contre +1,7% en 2003). L'immatriculation de voitures de tourisme neuves marque aussi le pas: 16 232. On est loin des résultats de la période 1998-2002, variant entre 18 500 et 20 500 unités. (Source: Office cantonal de la statistique)

140 modules composent la maquette de la Ville de Genève, dont la construction a débuté en 1984. Chaque module représente une portion du plan cadastral de la cité et est lui-même composé de pièces amovibles qui s'emboîtent, ce qui permet de tester des projets en remplaçant une pièce par une autre, ainsi qu'une mise à jour régulière, au gré des mutations urbaines. La Ville est représentée au 1:500e. Chaque module mesure 60 x 80 cm (soit 300 x 400 m sur le terrain) et pèse entre 15 et 25 kg. Le Service d'urbanisme de la Ville de Genève est responsable de la construction et du suivi de cette maquette. (Source: Ville de Genève)

Comment ça marche? La fête des voisins

Le 31 mai prochain, Genève vivra – comme de nombreuses villes européennes – la célèbre fête des voisins. Initiée l'an dernier en ville, la fête essaimera dans plusieurs communes du canton et dans d'autres villes de Suisse, Lausanne, Neuchâtel et Lugano.
Mais vous, comment allez-vous faire pour organiser «votre» fête des voisins? Tout simplement, en commandant le matériel promotionnel – des cartons d'invitations, des ballons, des affichettes… – auprès du Secrétariat mis en place par le Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement. Chacun y va ensuite de sa petite idée: sortir une table dans la cour, se retrouver dans l'allée de l'immeuble ou sur le trottoir, inviter tout le monde chez soi, ou se regrouper dans le square voisin, toutes les formules sont gagnantes. Quelques bouteilles, trois biscuits et le tour est joué!
La simplicité et la spontanéité de cette fête ont conquis le cœur des Genevois. Cette année, n'en doutons pas, ils sauront l'inscrire dans une tradition et en faire un rendez-vous printanier de la convivialité entre personnes qui se côtoient toute l'année, sans forcément prendre le temps de la rencontre et de l'amitié.

- Tél. 022 418 52 67
- www.immeublesenfete.ch

Ville utile

Sur le web

Le cimetière des Rois, souvent salué comme le Panthéon local, a accueilli les dépouilles des plus modestes habitants de la cité comme celles des plus grands: Jean Calvin, Rodolphe Töpffer, Borges et, plus récemment, Sergio Vieira de Mello. Une visite virtuelle (comprenant une visite audio) de ce haut lieu est maintenant disponible. Pour partir à la recherche de la dernière demeure d'un personnage illustre, une adresse **www.cimetieredesrois.ch**

Lieu symbolique au cœur du quartier des organisations internationales, la place des Nations est en cours de réaménagement; celui-ci permettra d'offrir aux membres de la communauté internationale, au public et aux promeneurs une nouvelle place publique. Pour tout savoir sur le planning des travaux, obtenir des informations sur le chantier, prendre connaissance des changements en matière de circulation, tapez **www.ville-ge.ch/nations**

La journée «Caves ouvertes» aura lieu le 21 mai 2005. Chaque année, de nombreux Genevois visitent les caves, discutent avec les vignerons, dégustent et achètent du vin. La quasi-totalité des caves sont ouvertes ce jour-là. Le site **www.lesvinsdegeneve.ch** contient bien sûr des informations sur cette journée, mais aussi la liste des caves, les différents cépages, ainsi que de nombreux conseils.

Adresses

Arcade d'information de la Ville de Genève
Pont de la Machine 1
- Tél. 022 311 99 70

Gérance immobilière municipale
Rue de l'Hôtel-de-Ville 5
- Tél. 022 418 34 05

Voirie
Rue François-Dussaud 10
- Tél. 022 418 42 00

Service social
Rue Dizerens 25
- Tél. 022 418 47 00

Service des agents de ville et du domaine public
Boulevard Helvétique 29
- Tél. 022 418 61 00

Office de l'état civil
Rue de la Mairie 37
- Tél. 022 418 66 50

Arcade passeports
Rue du Nant 8
- Tél. 022 418 66 80

Bureau d'information petite enfance
Rue du Cendrier 8
- Tél. 022 321 22 23

Service des pompes funèbres et cimetières
Rue du Vieux-Marché 4
- Tél. 022 418 60 00

Service des sports
Rue Hans-Wilsdorf 4
- Tél. 022 418 40 00

Comment favoriser dans les quartiers un «mieux vivre ensemble».

FETES DE RUES
PAR VOUS... POUR VOUS
LA VILLE EST À VOUS !
SERVETTE (GEISENDORF) : 7 - 8 MAI - EAUX-VIVES: 21-22 MAI - PLAINPALAIS (VOISINS-VOISINES): 28 MAI - SAINT-JEAN 25-26 JUIN - CONCORDE: 27 AOÛT - JONCTION: 3-4 SEPTEMBRE - PÂQUIS (LA RUE EST À VOUS): 17-18 SEPTEMBRE

- **Calendrier des manifestations**
- Geisendorf 7-8 mai
- Eaux-Vives 21-22 mai
- Plainpalais «Voisins-voisines» 28 mai
- Saint-Jean 25-26 juin
- Concorde 27 août
- Jonction 3-4 septembre
- Pâquis «la rue est à vous» 17-18 septembre
- Tél. 022 418 65 27/29
- www.ville-ge.ch/villeestavous

La ville est à vous 2005

4 septembre 2004, rue Charles-Humbert, à la Jonction. Une table est dressée en plein milieu de la rue, des voisins discutent autour d'un plat de spaghetti. Sur la grande scène, des jeunes rivalisent dans un battle de rap, plus loin une accordéoniste et un guitariste mélangent leurs sons à celui du djembé. Le tout inséré dans une mosaïque de stands proposant brocante et nourriture d'ici et d'ailleurs. C'est «La ville est à vous», fête en forme de petit désordre organisé qui ouvre à la richesse de l'inattendu.

S'approprier l'espace public Ce projet a été lancé par le Conseil administratif en 2003. Il vise à promouvoir dans différents quartiers des manifestations festives et culturelles de proximité favorisant un «mieux vivre ensemble». L'organisation est régie par un principe de base simple: la réappropriation de l'espace public – la rue notamment – l'expression libre du citoyen invité à participer comme acteur de la fête et non uniquement comme consommateur. Ce projet vise également à œuvrer pour une meilleure intégration des communautés étrangères. Le concept s'inspire de «La rue est à vous», fête du quartier des Pâquis, qui elle-même tire son origine de la fête annuelle d'Amsterdam, le «Jour de la reine».

Une coordination rattachée au Département des affaires culturelles assure le suivi du projet. En automne 2003, au démarrage du projet, cette unité s'est attelée à la mise en place de comités de quartier composés d'habitants, de membres d'associations ainsi que de quelques délégués des services publics opérant dans le quartier. La mise en réseau de ces groupes sur place a pour but d'ancrer les manifestations au niveau des quartiers et de favoriser l'implication de la population. Pour les manifestations existantes et ayant émis le vœu de rejoindre le projet («La rue est à vous» aux Pâquis, «Jours de fête» aux Grottes et «Voisins-voisines» à Plainpalais), le rôle de la coordination se limite à faciliter les liens entre les comités et les Services de la Ville.

Aller plus loin L'année 2004 a servi en quelque sorte de test. La coordination en a tiré un bilan positif. L'occasion lui a été donnée de constater sur le terrain l'intérêt des habitants. Ainsi, trois nouvelles manifestations se sont rajoutées en 2005. L'enjeu à présent est d'arriver à répondre aux demandes des quartiers et de respecter leurs spécificités sans toutefois perdre le fil conducteur commun à toutes ces manifestations.

La faïence française à l'époque du Roi Soleil

L'histoire de la faïence française remonte au XVI^e siècle, lorsque des «potiers et émailleurs de terre» venus d'Italie s'installent à Rouen et à Lyon, produisant carreaux de revêtement et pots de pharmacie.
L'influence de l'Italie marquera durablement la production locale: décors historiés polychromes, dont les sujets sont interprétés à partir de gravures, décors a compendiario ou a raffaellesche ou encore camaïeux bleus copiés de la faïence de Savone marquent les débuts de la faïence de Nevers. A cette influence s'ajoute celle – indirecte – de la porcelaine chinoise qui arrive dans les cours royales européennes: les faïenciers français transcriront généralement les modèles en faïence de Delft qui eux-mêmes copient les motifs chinois.

Deux modèles écrasants C'est à partir de ces deux modèles a priori écrasants, l'Italie et la Chine, que, paradoxalement, la France trouve son langage propre et fomente des propositions inédites: à Nevers, les décors historiés se distancient du modèle gravé et privilégient les scènes champêtres inspirées du roman de l'Astrée d'Honoré d'Urfé, les Chinois se déclinent en blanc fixe sur fond bleu et les décors polychromes sont posés «à la palette» en larges aplats lumineux. A Rouen et dans le nord de la France, le lambrequin d'origine orientale est associé aux broderies de l'ornementation baroque dans de somptueux décors rayonnants aux variations infinies. A Saint-Jean-du-Désert (dans les faubourgs de Marseille) et dans la petite ville de Moustiers-Sainte-Marie, deux centres où se retrouvent les mêmes familles de potiers et de peintres, les décors de chasse d'après Antonio Tempesta rencontrent un vif succès.
Le style Louis XIV, qui se perpétue durant une vingtaine d'années après la mort du souverain en 1715, se clôt avec les décors ornementaux à la Berain, du nom de l'ornemaniste français Jean I^er Berain, adaptés à la céramique par Moustiers.
Panorama complet La faïence française au temps du Roi Soleil est une production d'apparat et d'ostentation destinée à la noblesse et à la cour. Elle se substituera à l'argenterie après que le Roi eut ordonné de fondre la vaisselle d'or et d'argent afin de renflouer le Trésor. Le Musée Ariana a le privilège d'en présenter le panorama complet grâce à la prestigieuse collection du Musée national de Céramique de Sèvres.

- **La faïence française à l'époque du Roi Soleil Collections du Musée national de Céramique de Sèvres**
- Musée Ariana
- 26 mai-26 septembre 2005

Zoom

Plat, Saint-Jean-du-Désert, Manufacture Clérissy, vers 1700
faïence, bleu et manganèse de grand feu
Diamètre 49 cm
Décor signé Gaspard Viry, inspiré d'une gravure d'Antonio Tempesta (1555-1630) de 1589: «Le Roi de Pologne chassant les Turcs».

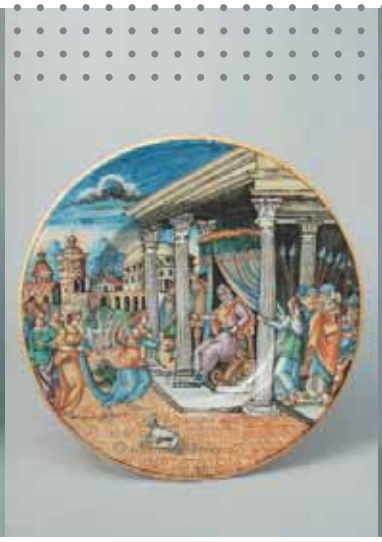

Plat, Nevers, vers 1640
faïence, polychromie de grand feu
Diamètre 45 cm
«Salomon et la Reine de Saba» d'après une gravure de Bernard Salomon.

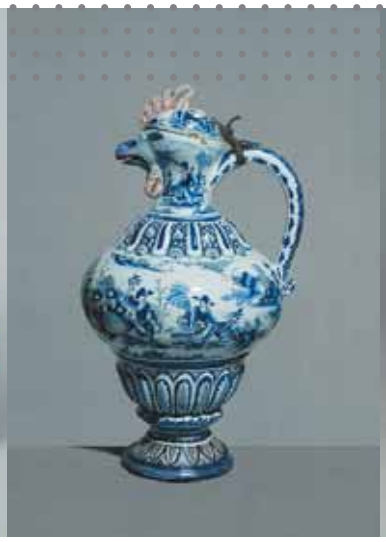

Pichet à tête de coq, Rouen, vers 1700
faïence, bleu et rouge de grand feu
Hauteur 42 cm
Chinois proches de ceux de Nevers; broderies en réserve typiquement rouennaises.

Assiette, Nevers, vers 1660
faïence, polychromie de grand feu
Diamètre 21 cm
Scène champêtre.

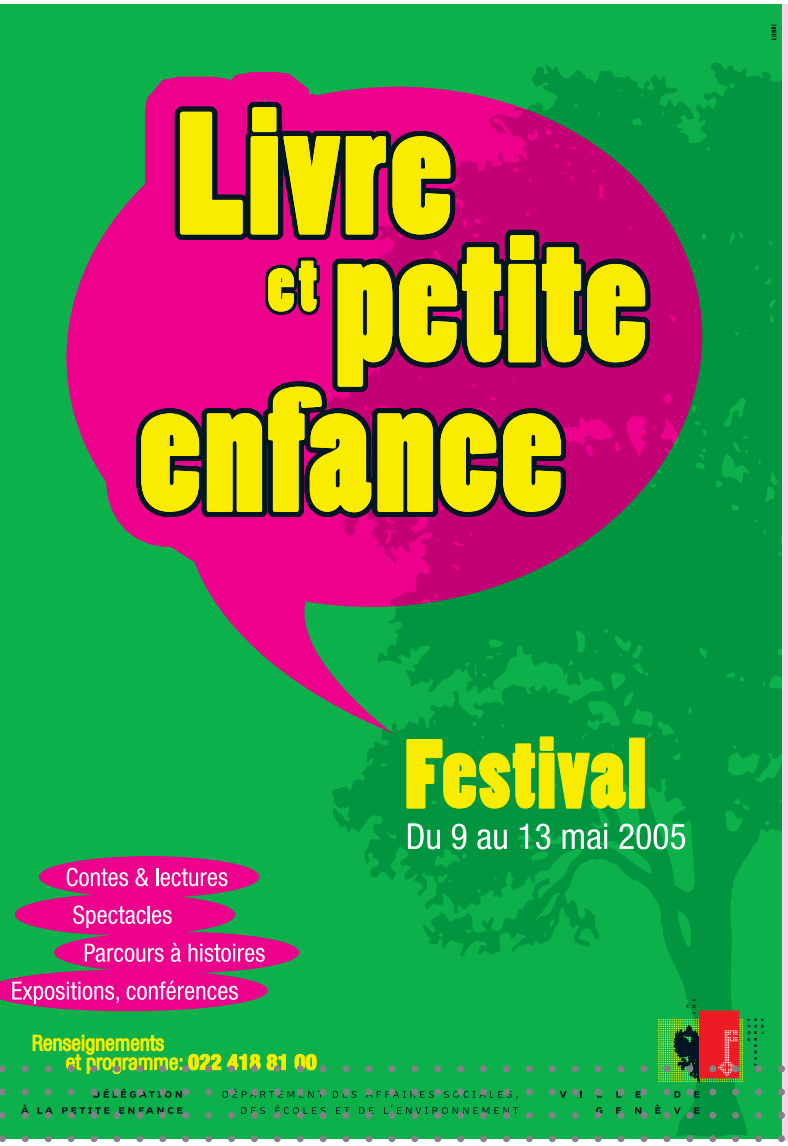
Livre et petite enfance
Festival
Du 9 au 13 mai 2005
Contes & lectures
Spectacles
Parcours à histoires
Expositions, conférences
Renseignements et programme: 022 418 81 00
DÉLÉGATION À LA PETITE ENFANCE
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES, DES ÉCOLES ET DE L'ENVIRONNEMENT
VILLE DE GENÈVE

De quelques rendez-vous printaniers

Dans le cadre du Salon international du livre, de la presse et du multimédia (du 27 avril au 1er mai à Palexpo), le Comité régional franco-genevois présente, notamment, Léman live à lire et Lettre frontières, deux initiatives de mise en valeur de la littérature romande et rhône-alpine. Quant à la grande exposition consacrée à Napoléon et l'Egypte, elle permettra aux visiteurs d'admirer «La description de l'Egypte» par Jean-Baptiste Fourier, ouvrage rare qui fait partie des trésors de la Bibliothèque publique et universitaire (BPU). A voir également dès le 11 mai à l'Institut et Musée Voltaire, l'exposition «Tremblez Terriens!» consacrée au tremblement de terre de Lisbonne de 1755 et au poème que cette tragédie a inspirée à l'auteur du «Candide». Enfin, autre rendez-vous important: la 4e Nuit de la Poésie qui se déroulera au Nouveau Théâtre le Caveau dès 21h30, le dimanche 15 mai. Tout le monde est invité et chacun pourra lire les textes de son choix.

- www.ville-ge.ch/ livre

Z O O M

Festival «Livre et petite enfance»: il n'est jamais trop tôt pour être cultivé

Le livre sera particulièrement à la fête du 9 au 13 mai prochain dans le milieu de la petite enfance genevoise, et pour tous les petits de la cité. Convaincue qu' « il n'est jamais trop tôt pour être cultivé », la Délégation à la petite enfance a mis au point, pour la troisième année consécutive, une série d'activités autour du livre pour familiariser le plus tôt possible les bambins à ces mots mis bout à bout, à ces pages qui se tournent, à ces espaces imaginaires qui s'ouvrent…

Les livres pour rêver, les livres pour trembler, pour rire et même pour s'endormir… les livres qui enrichissent la capacité des enfants à lire le monde qui nous entoure et qui les aide à s'y faire une place, seront au cœur de ce Festival « Livre et petite enfance».

Durant de longs mois, les institutions de la petite enfance se sont préparées à cette manifestation. Il leur faudra beaucoup d'énergie, et toute leur passion, pour partir, à pied, en plusieurs étapes, à travers la Vieille Ville à la découverte d'un personnage, dans le cadre d'un parcours à histoires. Rendez-vous ouvert à tous, le mercredi 11 mai, aux parcs de Beaulieu, de Bertrand et au parc des Bastions avec les conteuses du mouvement des aînés et autres lectrices passionnées.

Durant toute la semaine, c'est au parc des Bastions que se dérouleront de nombreux spectacles et animations pour enfants, familles et adultes amoureux des livres avec, notamment, des contes en chansons, des marionnettes à gaine, des lectures pour adultes et grands enfants. Conçue pour un large public, à ne manquer sous aucun prétexte, à La Madeleine des enfants, une exposition interactive mise sur pied par Jeanne Ashbe, auteur illustratrice de livres pour enfants, du 2 au 27 mai. Derrière ce programme chaque année plus riche, il y a évidemment une visée pédagogique importante. Le Conseiller administratif Manuel Tornare, responsable des institutions de la petite enfance, est persuadé que transmettre une image ludique des livres, c'est faciliter l'entrée des enfants dans l'univers de la lecture. C'est aussi leur ouvrir les portes de la littérature, de la culture, du monde! Lire aux tout petits, c'est favoriser la suite de leur formation.

Une affaire de rencontres La lecture est souvent une affaire de rencontres. A travers ce Festival, la Délégation à la petite enfance offre mille occasions d'échanges en mettant à disposition du public des médiateurs du livre : les bibliothécaires et les éducateurs du jeune enfant. Car lire c'est aussi sortir de sa solitude, de ses préoccupations, et s'ouvrir à l'autre. Vaste aventure où le plaisir et la curiosité s'enracinent dans une politique publique de prévention de l'illettrisme. Quel duo!

- Délégation à la petite enfance
- Tél. 022 418 81 00

Entretien

Christian Ferrazino, chef du Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie

« Je suis heureux au service de la Ville »

Pourriez-vous nous décrire votre ville idéale?
D'autres s'y sont essayés avant moi en remontant jusqu'à Platon! C'est une ville où les gens sont heureux et qui sait intégrer ses différentes communautés. Cela présuppose évidemment que les principes de laïcité et de mixité, qui sont les garants de l'égalité entre les habitants d'une cité, soient non seulement reconnus mais respectés. A ce titre, l'égalité conférée aux femmes constitue un baromètre assez précis de l'état démocratique d'une cité. Or, une telle intégration doit également se refléter dans l'aménagement de la ville, qui est par définition un lieu de vie. Actuellement, on peut constater que les lieux de rencontres sont devenus davantage des lieux privés que publics. On a plus de chance de rencontrer une connaissance au supermarché que sur la place de son quartier. Mais cette évolution n'est pas inéluctable, il est possible de redonner son rôle social à une ville en privilégiant d'autres valeurs que la seule valeur marchande.

Il en va de même de la circulation.
Bien évidemment! Partout dans le monde, la population des villes ne fait qu'augmenter. On ne sait pas assez que plus de 50% des habitants de la planète vivent dans des villes (80% en Europe). Et ce phénomène va encore fortement s'accentuer. D'un côté, les habitants des villes sont toujours plus isolés les uns des autres ; de l'autre, il est de plus en plus difficile de se déplacer. Comment remédier à cette situation? En tout cas pas en augmentant le nombre de véhicules, car cela nécessiterait de démolir des immeubles d'habitation et d'élargir les chaussées. Non, la solution raisonnable réside dans une redistribution des cartes entre les usagers. La priorité des priorités, aujourd'hui, consiste à développer des transports publics performants pour inciter le plus grand nombre à se déplacer autrement qu'en voiture. Les plus beaux discours ne suffiront pas à nous faire modifier nos comportements s'il n'y a pas d'alternatives attractives. Il faut donc favoriser les sites propres, l'impulsion a d'ailleurs été donnée. Nous devons également encourager la marche à pied. Je signale au passage qu'une grande partie de la population souffre de sédentarité comme le prouvent les études sur les maladies cardio-vasculaires.

Depuis quelque temps, les comportements changent…
Le public est en effet conscient que nous ne travaillons pas contre les gens, mais bien pour améliorer leur qualité de vie. Ceux-ci reconnaissent que les quartiers sont des lieux de vie et qu'il faut se donner les moyens pour qu'ils ne deviennent pas des lieux de transit pour automobilistes pressés.

Parmi ces moyens, votre arme privilégiée est la concertation.
C'est la meilleure façon de s'assurer que l'aménagement d'un lieu a bien été réalisé dans le sens souhaité par les concitoyens. Car, ce sont eux qui y vivent. Pendant trop longtemps, on a délégué à des experts l'aménagement des villes. Il est légitime que la population concernée soit partie prenante de l'aménagement.

Quelle est votre latitude par rapport au canton?
En matière d'aménagement du domaine public de la Ville de Genève, nous soumettons des projets concertés au canton. Ce dernier a compétence de l'accepter ou de le refuser. Mais l'expérience montre que très souvent nos projets sont acceptés sous réserve de modifications, la plupart du temps, mineures. A Genève, hélas, on prend bien davantage de temps qu'ailleurs pour réaliser les projets. Un seul exemple: la Rôtisserie. Ce dossier est en cours depuis bientôt dix ans !

Vous avez déclaré que vous n'étiez pas tenté par le Conseil d'Etat.
Oui, car je suis heureux d'être au service de la Ville. Je constate que nous vivons une période de l'Histoire où le rôle des villes est de plus en plus important. Les Etats nations sont soit trop grands soit trop petits pour résoudre leurs problèmes. Dans les faits, les villes ont incontestablement davantage le contact avec leur population que les Etats, que ce soit dans le domaine de l'aménagement, du social ou du culturel…

… ou même de l'aide au tiers monde. Le Fonds mondial de solidarité numérique, que vous avez créé avec Abdoulaye Wade, le président du Sénégal, vise à aider le sud.
La création du Fonds marque une étape nouvelle dans le processus des relations internationales. Au début, les représentants des Etats étaient dubitatifs, personne n'y croyait beaucoup, on ne voyait guère le Sénégal travailler avec la Ville de Genève, Lyon, les provinces de Rome et de Turin. D'ordinaire, les choses ne fonctionnent pas comme ça; vous avez un sommet international qui débouche sur des déclarations qui débouchent sur des actes. Mais les actes, dans ce genre de sommet, ce sont aussi des textes! Or, aujourd'hui, on ne peut plus se gargariser de paroles. Il faut agir. Et qui, mieux que les pouvoirs locaux, est à même d'agir? Actuellement, tous les Etats ont donné leur bénédiction au Fonds de solidarité. Plusieurs d'entre eux ont souhaité en être membres fondateurs, parmi lesquels le Nigéria, la France, le Maroc et l'Algérie. C'est dire qu'une petite équipe – Guy-Olivier Segond, Alain Clerc et votre serviteur – fortement soutenue par le Conseil administratif, animée d'une grande motivation, peut obtenir des résultats inattendus.

Genève est une ville passionnante, tant au plan local qu'international.
D'où le bonheur d'être en ville, et en particulier en Ville de Genève! C'est la plus petite des grandes villes. Elle a l'avantage d'avoir pu conserver les charmes d'une cité à dimension humaine. En même temps, son caractère international lui permet de jouer un rôle important dans cette nouvelle donne internationale des rapports entre les Etats, les pouvoirs locaux, la société civile et le monde économique. Et je vous prie de croire que la Ville de Genève, dans tous ces domaines, entend jouer son rôle à part entière!

Le Quatuor Terpsycordes, un talent inspiré

1997. Quatre jeunes musiciens fondent à Genève le Quatuor Terpsycordes. Terre-psy-cordes, un nom reliant la terre à l'esprit, une quadrature née de la rencontre d'un Italien, d'une Bulgare et de deux Suisses et inspirée par la bienveillante attention de la muse Terpsichore – muse de la poésie lyrique, des chœurs dramatiques et de la danse. Girolamo Bottiglieri (premier violon), Raya Raytcheva (second violon), Caroline Haas (alto) et François Grin (violoncelle) tutoient la trentaine et mettent leur fougue au profit d'une profondeur et d'un lyrisme inégalés.

2001. La consécration : après le 1er Prix de virtuosité au Conservatoire supérieur de Genève (classe de Gábor Takács-Nagy), le Quatuor Terpsycordes remporte le 1er Prix du 56e Concours de Genève. Depuis, il mène une carrière à travers l'Europe et se produit lors de nombreux festivals et saisons de concerts. Son champ d'activité se veut aussi large que possible, de l'interprétation d'œuvres préclassiques à la création contemporaine. Une approche nouvelle mais surtout, au cœur de sa démarche esthétique, le Quatuor Terpsycordes propose une approche historique et musicale, nouvelle et passionnante, du répertoire pour quatuor à cordes : le quatuor se produit sur deux jeux d'instruments, l'un monté boyau, l'autre moderne. La sensibilité d'écriture est ainsi mise en valeur par le timbre d'instruments appropriés : une écoute rapprochée des œuvres de toutes époques est ainsi offerte à l'auditeur.

2003. Toujours avide de nouvelles aventures musicales, le quatuor fonde l'ensemble instrumental baroque La Nouvelle Ménestrandie.

2004. Le Quatuor Terpsycordes enregistre l'intégrale des quatuors op. 41 de Robert Schumann pour le label CLAVES-Records, avec le soutien de l'Etat et de la Ville de Genève.

● www.terpsycordes.com

- **Un itinéraire en lumière**
- Exposition Henri Stierlin
- Jusqu'au 18 juin 2005
- Bibliothèque de la Cité

Henri Stierlin: «Je me suis amusé toute ma vie»

Henri Stierlin se définit volontiers comme un touche à tout, un comparatiste des grandes civilisations, un médiateur de la culture. Il est surtout inclassable et c'est ce qui est passionnant chez ce grand monsieur élégant né à Alexandrie en 1928 de parents suisses et musiciens – «Ansermet me faisait sauter sur ses genoux», confie-t-il.

A vingt ans, au cours de ses études en lettres et en droit, il publie son premier livre, une traduction du poète romantique allemand Novalis, et son père l'emmène découvrir le pays où il est né. C'est au cours de ce voyage en Egypte que se produit le déclic pour l'histoire de l'art et l'histoire de l'architecture. Il s'installe à Genève il y a tout juste cinquante ans, par le plus froid des hivers. Pendant neuf ans, il est journaliste à *La Tribune de Genève*, avant de diriger l'hebdomadaire *Radio-TV* entre 1963 et 1971.

Vulgarisation et partage Auteur de nombreux livres d'art illustrés sur l'Egypte pharaonique, l'Antiquité classique, les civilisations précolombiennes ou islamiques, mais aussi photographe – faute de trouver les photos qu'il souhaite pour illustrer ses propres livres –, directeur de collection, producteur et réalisateur pour la Radio et la Télévision suisse romande (certains se rappelleront sans doute de quelques émissions des 95 numéros de *L'Epopée des Civilisations*), Henri Stierlin endosse ces différentes casquettes avec autant de passion et d'enthousiasme à transmettre. Pour lui, ce qui importe c'est la vulgarisation, le partage.

En quelques années, Valérie Wertheimer a fait d'Action Innocence une association connue et reconnue à Genève.

Action Innocence, une Présidente déterminée

Sa détermination abat des montagnes et persuade toutes celles et ceux qu'elle rencontre. Valérie Wertheimer est intransigeante: la pédophilie est un fléau et Internet une facilité qui peut le faire entrer chez tout un chacun. Et elle a convaincu! En moins de cinq ans, Action Innocence (AIG) est devenue une association connue et reconnue à Genève, qui a essaimé en France, en Belgique et à Monte Carlo. Une antenne zurichoise va s'ouvrir courant 2005. Portrait de sa Présidente.

Tout a commencé en hiver 1998. Valérie Wertheimer effectue un voyage avec une amie en Thaïlande. Dans le hall de son hôtel, elle découvre l'horreur. Des fillettes de moins de dix ans, des garçons guère plus âgés, qui attendent les clients européens. Beaucoup d'entre eux ont trouvé sur Internet des adresses leur permettant d'assouvir leurs pulsions à bas prix. Madame Wertheimer est écoeurée. A cette époque, on n'en parlait presque pas. Il fallait aller chercher l'information. Elle la trouve à l'occasion d'une Conférence de l'UNESCO. Son engagement devient déterminant. Avec un ami avocat, Me Christian Schmidt, elle va se lancer dans une énorme aventure de lobby médiatique. «Mon bénévolat pour Action Innocence, c'est un full time», lance cette femme complètement à l'aise avec le vocabulaire des affaires dans lequel elle baigne. Le 1er mai 2001, elle organise à Genève le premier gala en faveur d'AIG. Au cours de la soirée, grâce à l'autorisation du procureur général de l'époque, Bernard Bertossa, elle projette sur écran, au milieu des strass et des paillettes, une photo tirée d'Internet montrant une fillette de six ans, avec un collier de chien autour du cou, hurlant des supplices infligés par un pédophile.

Elle se défend de faire du sensationnalisme. «C'est ce qui se passe. Et il faut le montrer!» L'assemblée est bouleversée. Elle a réussi: Genève va se lancer en pionnière dans la lutte contre la pédophilie sur Internet. Aujourd'hui, sa présidente passe de tables rondes en plateaux TV, de ministères en rendez-vous, pour décrocher des fonds pour l'Association: une manière pour elle de s'engager pour une cause et pour une cité qui l'a accueillie à bras ouverts, il y a treize ans.

A l'occasion de la Fête des mères, Madame Wertheimer, mère accomplie de deux enfants, est très heureuse de bénéficier du soutien de la Ville de Genève pour une vente de fleurs qui se déroulera près de la fontaine de Bel-Air le samedi 7 mai. « Les mères sont des actrices privilégiées du dialogue avec les enfants. Il faut les aider, les soutenir».

Genève, capitale de la solidarité numérique

En présence de son père fondateur le Président sénégalais Abdoulaye Wade, le Fonds mondial pour la solidarité numérique (FSN) a été officiellement lancé le 14 mars dernier à Genève, devant un parterre de Chefs d'Etat et de ministres des affaires étrangères et des télécommunications. L'objectif de ce fonds est de combler la fracture numérique qui divise l'humanité et de favoriser ainsi l'accès à la connaissance, via les nouvelles technologies de l'information.

Plusieurs personnalités de haut rang ont répondu à l'invitation du Conseil administratif de la Ville de Genève représenté, par Pierre Muller, Maire de Genève, et Christian Ferrazino, Conseiller administratif et porte-parole du FSN. La Conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey, cheffe du Département des affaires étrangères, représentait la Suisse à cette occasion.

L'esprit de Genève La cérémonie a été co-présidée par Guy-Olivier Segond, Président du FSN, et Olusegun Obasanjo, Président du Nigéria et de l'Union africaine. Ce dernier a annoncé l'adhésion de son pays au FSN. Egalement présent à Genève, le Président algérien Abdelaziz Bouteflika a lui aussi confirmé la volonté de l'Algérie de rejoindre les membres fondateurs. Il a notamment déclaré: «De telles initiatives s'inscrivent bien dans l'esprit universaliste de cette belle cité, déjà manifesté par un de ses plus nobles fils, Henry Dunant l'Algérien, et par le Comité international de la Croix Rouge qui fut son œuvre». Représentés par leurs ministres des affaires étrangères, la France et le Royaume du Maroc ont aussi adhéré à cette initiative lancée par le Président du Sénégal lors de la première phase du Sommet Mondial sur la Société de l'Information qui s'est tenue à Genève en décembre 2003. Les villes de Genève et de Lyon avaient alors participé à la création du Fonds mondial pour la solidarité numérique.

Soutien unanime En février 2005, à Genève, le FSN a été au cœur des discussions du 2e Comité préparatoire de la deuxième phase du Sommet Mondial sur la Société de l'Information, consacré aux mécanismes de financement destinés à mettre les technologies de l'information au service du développement. Le FSN, salué par une déclaration explicite des Etats-Unis, a reçu le soutien unanime de tous les Etats membres des Nations Unies.

Ville internationale

Michel Barnier, Ministre français des affaires étrangères, Abdoulaye Wade, Président du Sénégal, Micheline Calmy-Rey, Ministre suisse des affaires étrangères, et le Président du Nigéria, Olusegun Obasanjo, entourent Christian Ferrazino, porte-parole du FSN.

A la droite de Guy-Olivier Segond, Président du FSN, le Président algérien Abdelaziz Bouteflika a confirmé l'adhésion de son pays au Fonds de solidarité numérique.

Le «Principe de Genève» et l'agence de solidarité

Le 1er janvier 2005, la Ville de Genève, membre fondateur du Fonds mondial pour la solidarité numérique (FSN), a adhéré au «Principe de Genève», qui représente une contribution de 1% sur les marchés publics relatifs aux technologies de l'information payée par le vendeur sur sa marge.

La Ville de Genève s'est ainsi engagée à inclure dans tout appel d'offres relatif à l'achat de biens ou de services informatiques et télécoms une clause prévoyant que l'entreprise qui obtient le marché verse au Fonds 1% du montant de la transaction, prélevé sur sa marge bénéficiaire. Clairement spécifiée dans l'appel d'offres, cette contribution n'entraîne aucune distorsion de concurrence et donne droit au label «solidarité numérique». Lors de l'inauguration du FSN, Coris SA et Ilem SA ont reçu ce label. Elles sont les deux premières sociétés à appliquer le principe. Le «Principe de Genève» doit être considéré comme une condition supplémentaire de participation aux soumissions publiques en matière d'informatique et de télécommunications. Pour la Ville de Genève, la Direction des systèmes d'information demande aux soumissionnaires une déclaration de contribution au FSN, qu'ils doivent adjoindre aux documents à produire pour participer à l'appel d'offre. Les fonds versés seront ensuite redistribués à des projets visant à combler le fossé numérique par l'Agence de la solidarité numérique qui sera prochainement créée à Lyon.

La Ville de Genève «zone hors AGCS»!

Les négociations menées actuellement par l'OMC (Organisation mondiale du commerce) autour de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) devraient aboutir à une première étape de mise en œuvre en cette année 2005 lors du sommet de Hong Kong.
Cet accord vise à libéraliser tous les secteurs dits de services, dont, bien entendu, les services publics (eau, éducation, santé, énergie, transports, etc.). Seules quelques zones d'activités telles que l'armée, la police ou la frappe de monnaie pourraient échapper à cette réglementation. A terme, il ne s'agit pas moins que de livrer aux règles du commerce mondial toutes sortes de domaines qui touchent à la vie quotidienne des populations. Ce qui impliquera aussi une remise en cause du pouvoir de décision des collectivités locales et nationales et donc des principes démocratiques. En ce qui concerne la Suisse, ces négociations se passent dans une sorte de huis clos, sans faire l'objet d'un véritable débat public. A l'étranger, et notamment en France, de nombreuses communes ont pris conscience du danger représenté par cet accord et se sont déclarées «zone hors AGCS». Pionnière en Suisse, la Ville de Genève a rejoint le mouvement de dénonciation en juin 2003 déjà et entend saisir l'Union des Villes suisses et les «Cités et gouvernements locaux unis» pour permettre aux collectivités locales de se faire entendre au cours des négociations.

Portraits d'otages au Palais Eynard

Afin de manifester la solidarité de la Ville de Genève à leur égard ainsi qu'avec tous les otages détenus dans le monde, les portraits de Florence Aubenas, envoyée spéciale de Libération en Irak, de son guide Hussein Hanoun, tous deux enlevés le 5 janvier dernier à Bagdad, et d'Ingrid Betancourt, retenue en otage depuis plus de trois ans par la guérilla colombienne, ont été installés pendant un mois sur la façade du Palais Eynard.
Dans son allocution, le Maire de Genève a rappelé que «Genève, berceau du droit humanitaire et ville de la Croix-Rouge et des Nations-Unies, devait naturellement faire ce geste de solidarité, comme d'autres villes l'ont d'ailleurs déjà fait en Europe». «Il est des moments où il faut exprimer clairement son opposition à des actions intolérables. La privation de liberté, celle d'informer ou celle de défendre ses idées, constitue une violation inacceptable d'un droit fondamental».

Le Président du CICR honoré par la Ville

Jeudi 10 mars dernier au Palais Eynard, Jakob Kellenberger, Président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), a reçu des mains de Pierre Muller, Maire de Genève, la médaille «Genève reconnaissante». Son travail à la tête du CICR ainsi que sa personnalité et sa présence rappellent l'indéfectible dévouement à la cause humanitaire de centaines de délégués sur le terrain que la Ville de Genève a également voulu honorer.
En apprenant qu'il allait recevoir cette distinction, Jakob Kellenberger évoquait cet «attachement solide de la Ville à «son» CICR, indépendamment du fait que l'enfant de 1863 a bien grandi et s'est beaucoup internationalisé. Cet attachement est réciproque et le restera». Né en 1944, originaire du canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures, Jakob Kellenberger a pris ses fonctions de Président du Comité international de la Croix-Rouge en l'an 2000.

A l'initiative d'Adolf Ogi, Conseiller spécial de l'ONU pour le sport au service du développement et de la paix, 2005 a été décrétée année internationale du sport et de l'éducation physique. Dans cette perspective, les communes suisses dont la Ville de Genève sont donc invitées à développer leur offre sportive.

Sport pour tous Depuis de nombreuses années, la Ville de Genève s'efforce de promouvoir un sport populaire en offrant des prestations accessibles à tous. Outre le soutien aux clubs sportifs et l'organisation de manifestations régulières ou ponctuelles, la Ville de Genève propose des activités spécifiques pour les aînés (Loisirs et sports) et pour les jeunes de 4 à 18 ans (Ecoles de sports d'hiver et d'été). Enfin, la possibilité est offerte à ceux qui le souhaitent de participer à l'Insigne sportif genevois afin de tester leur condition physique dans un cadre sympathique.

Fête du sport et championnats internationaux Hormis l'accueil de manifestations traditionnelles comme le fameux prologue du Tour de Romandie, un effort particulier est fait en 2005 avec l'organisation de nouveaux championnats internationaux mettant à l'honneur des disciplines originales et moins connues. En outre, un temps fort sera marqué les 16 et 17 septembre avec la Fête du sport où de nombreuses démonstrations dans des disciplines variées seront proposées au grand public dans une ambiance conviviale. Enfin, toutes les publications du Service des sports intègreront le logo spécialement créé pour cette année internationale du sport.

- Service des sports
- Tél. 022 418 40 00
- www.ville-ge.ch/sports

Ce que fait la Ville en 2005, année internationale du sport

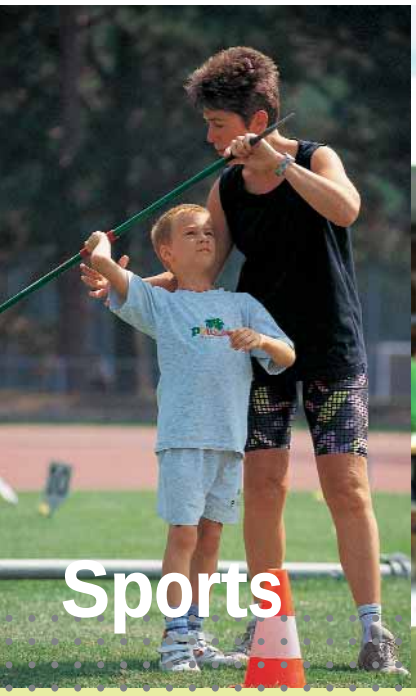

Sports

Principaux événements 2005

26 avril	Prologue du Tour de Romandie
6-7 mai	Tournoi international de gymnastique rythmique
8 mai	Marathon et semi-marathon des droits de l'homme
20-22 mai	Championnats du monde de kenpô
23 mai	Hommage aux champions de Suisse
5-10 juillet	Championnats du monde de tchoukball sur sable
27-28 août	Championnats suisses doublettes de pétanque
28 août	Triathlon International de Genève
16-17 septembre	Fête du sport
De mai à octobre	Insigne sportif genevois

S P O R T S

23 mai 2005 : à la rencontre des champions de Suisse

Savez-vous que 500 Genevois ont décroché un titre de champion de Suisse dans le domaine sportif en 2004 ? Une performance réellement exceptionnelle, qui prouve la richesse et le dynamisme de la vie sportive locale. C'est pourquoi, le 23 mai prochain, la Ville de Genève tient à féliciter au Victoria Hall celles et ceux qui ont atteint l'excellence dans 47 disciplines différentes, des plus classiques aux plus insolites. Au programme de cette 35e cérémonie de l'Hommage aux champions de Suisse, la remise des diplômes aux lauréats bien sûr, mais aussi des exhibitions sportives et des images vidéo retraçant les exploits des champions. Portes ouvertes dès 18h au Victoria Hall pour le grand public. Soyez de la partie !

Ecoles de sports d'été : inscrivez-vous

Avec une vingtaine de disciplines à l'affiche, les Ecoles de sports d'été de la Ville de Genève offrent aux 4-18 ans une forme de loisir sympathique et attrayante à des prix modiques. En vedette, les sports aquatiques et nautiques bien sûr, mais aussi le frisbee, une nouveauté au programme 2005. Quant à la formule intensive "Sporiginal", qui permet d'expérimenter un maximum de disciplines différentes, elle connaît chaque année un franc succès. La brochure des écoles de sports d'été est déjà disponible sur Internet, à l'Arcade d'information de la Ville de Genève, dans les installations sportives et les postes d'Agents de Sécurité Municipaux ou sur demande téléphonique.

Appels d'urgence mode d'emploi

Les quinze opérateurs de la Centrale d'alarme du SIS répondent aux appels d'urgence.

Dans une situation d'urgence, l'un des premiers réflexes est de composer le 118, numéro du Service d'Incendie et de Secours. Avec près de 30 interventions par jour et 11 000 par an, les collaborateurs du SIS ne chôment pas, qu'ils soient sur le terrain ou en ligne. 24 heures sur 24, au moins deux opérateurs de la Centrale d'alarme (CETA) du SIS répondent aux appels d'urgence.

Un tournus est donc assuré dans l'équipe des quinze opérateurs de la CETA, soit treize hommes et deux femmes. Dès l'instant où votre appel est reçu, sa source s'affiche à l'écran en ouvrant automatiquement un fichier informatique sur lequel seront mémorisés tous les éléments de la future intervention. Depuis 1997, la CETA est en effet informatisée, offrant ainsi aux opérateurs une aide à l'engagement de véhicules.

Intervention rapide des secours En cas d'appel au 118, expliquez le plus calmement possible à votre interlocuteur la raison de votre téléphone; s'il s'agit d'un incendie, décrivez précisément ce qui brûle. Vos informations permettront en effet à l'opérateur d'évaluer l'ampleur du sinistre et de cibler les secours nécessaires.

Lorsque le type de sinistre est défini, le système informatique propose à l'opérateur l'engagement d'un véhicule spécifique sur le terrain en fonction des disponibilités. Dès l'instant où ce choix est validé, l'alarme est donnée à l'intérieur de la caserne dont les portes s'ouvrent afin de permettre un départ rapide du ou des véhicules d'intervention. Environ une minute et demie s'écoule entre un appel d'urgence et le départ d'un véhicule. Le délai d'intervention est de 15 minutes au maximum pour un sinistre situé aux extrémités du canton.

117, 118 et 144 Rappelons que le 118, numéro d'appel du Service d'Incendie et de Secours, concerne entre autres les incendies, chutes de matériaux, désincarcérations lors d'accidents de circulation, pannes d'ascenseur, alertes chimiques et sauvetages d'animaux. En cas de problème sanitaire impliquant des malades ou des blessés, il est impératif d'appeler directement le 144 qui enverra dans les meilleurs délais l'ambulance disponible la plus proche. En effet, c'est le 144 qui gère directement l'engagement d'ambulances, qu'il s'agisse de véhicules du SIS, du SSA (sapeurs-pompiers de l'aéroport) ou d'ambulances privées. Enfin le 117 (police) peut être contacté en cas d'accidents sans blessés, rixes, agressions, conflits de voisinage etc. Votre appel sera plus rapidement traité s'il est d'emblée adressé au bon numéro.

Chiens et maîtres attendus le 11 juin à Plainpalais

Quels sont les lieux réservés aux chiens non tenus en laisse? Quelles sont les formalités nécessaires à l'acquisition d'une médaille? Qui contacter pour faire dresser son animal de compagnie? Voilà quelques unes des nombreuses questions que se posent les propriétaires des 18 000 chiens recensés dans le canton de Genève.

Pour trouver des réponses pratiques et personnalisées, rendez-vous le samedi 11 juin prochain dès 10h sur la plaine de Plainpalais, où vous attendent des collaborateurs du Service des Agents de Ville et du Domaine Public, des vétérinaires et des représentants de nombreuses sociétés canines, tous largement ouverts à la discussion. Au programme de cette 26e Journée de conseils aux propriétaires de chiens organisée par la Ville de Genève, de nombreuses animations pour grands et petits: démonstrations d'éducation canine, shows musicaux, concours de dessins pour enfants etc. Ambiance garantie, buvette et restauration toute la journée.

Outre une campagne d'affichage, des cartons d'invitation à cette journée d'information seront distribués en Ville de Genève par les îlotiers du Service des Agents de Ville et du Domaine Public aux propriétaires de chiens, vétérinaires, toiletteurs et commerçants.

- Tél. 022 418 61 00
- www.ville-ge.ch/adp

La place de Cornavin a retrouvé une véritable dimension de place d'accueil et d'échange, digne d'une cité à vocation internationale.

La place de Cornavin : un espace partagé

Depuis la mise en service de la ligne du tram 13 vers la place des Nations en décembre 2003, beaucoup d'encre a coulé à propos de la place de Cornavin, alors même que son réaménagement n'était pas terminé, ce qui est maintenant le cas. Et pourtant, d'un lieu organisé essentiellement pour la voiture – suite à la construction du parking souterrain – elle est maintenant une place, partagée par différents modes de déplacements où le piéton se fait la part belle, et elle offre désormais un visage accueillant, ouvert et fluide.

Les trois voies de circulation médianes ont été supprimées et le trafic regroupé sur les trois voies sud de la place. Un couvert à l'architecture contemporaine accueille les passagers du tram et du bus n° 1. Autour, à l'instar d'autres places de gares (Yverdon, Bienne, etc..), s'étend une vaste esplanade où cohabitent piétons, vélos, taxis, véhicules de livraison, bus et tramways. C'est une situation nouvelle à Genève. Les piétons ne sont plus confinés sur les trottoirs, mais peuvent déambuler librement sur tout l'espace, au milieu des autres usagers, chacun devant toutefois apprendre à se comporter civilement dans cette concomitance de modes de déplacement.

Peintures au sol Pour marquer la spécificité de ce lieu et inviter les véhicules à ralentir, des peintures au sol ainsi qu'un revêtement en bitume agrémenté de paillettes de miroir scintillantes ont été posés et, dans un proche avenir, des panneaux de signalisation à l'intention des piétons seront installés, les orientant vers les transports publics, les taxis et autres lieux importants. Toujours dans le but de structurer la place et de canaliser les déplacements, mais aussi à fin d'embellissement et de verdissement, des bacs d'orangerie ont été répartis en différents endroits et seront fleuris dès ce printemps. Cette nouvelle organisation de l'espace serait optimisée si le secteur était placé sous le régime de «zone de rencontre», où la vitesse est limitée à 20km/h et les piétons sont prioritaires. Mais pour l'heure, l'Etat de Genève a opté pour une classification en zone 30 km/h où les véhicules sont prioritaires et contre laquelle la Ville a déposé un recours.

Parking à vélo Les vélos n'ont pas été oubliés : de nombreux emplacements pour leur stationnement ont été installés devant et derrière la gare, mais sont déjà en nombre insuffisant. On attend donc avec impatience l'ouverture du parking à vélo à l'intérieur de la gare au mois d'avril. Quant aux motards, même s'ils peuvent entreposer leur véhicule dans le parking souterrain (dont l'abonnement a heureusement baissé à 60 francs par mois) et en surface, où ils disposent d'emplacements en suffisance, ils ont tendance à se parquer n'importe où sur la place. Un travail de sensibilisation devra encore être mené à leur égard.

Un point essentiel Reste un dernier point – essentiel – à régler : le déplacement de la rampe de sortie du garage souterrain du centre de la place au boulevard James-Fazy, entre l'école des Arts décoratifs et Notre-Dame. Ainsi, une source d'accidents potentiels sera supprimée et davantage d'espace sera libéré devant la gare. La Ville a donc saisi l'opportunité de la mise en place de la nouvelle ligne de tramway pour requalifier la place de Cornavin. Ce lieu, qui voit passer des dizaines de milliers de voyageurs par jour, a retrouvé une véritable dimension de place d'accueil et d'échange, digne d'une cité à vocation internationale.

Zone de rencontre: nouvelle qualité de vie dans les quartiers

«Zone de rencontre»: cette expression presque poétique nous vient de la législation fédérale sur la circulation routière. Il s'agit bien d'organiser la rencontre, la «cohabitation» d'usagers sur un même lieu. La priorité est accordée aux piétons et la mixité entre les modes de déplacements doux et les transports motorisés – dont la vitesse est limitée à 20km/h - est favorisée, grâce en particulier à des éléments de mobilier urbain. Ceux-ci, tels que les bacs d'orangerie, permettent de réduire le gabarit de la route et agrémentent l'espace. Le parcours est rendu plus sinueux pour ralentir la vitesse. Et on veille à ce que le stationnement s'effectue dans les cases prévues à cet effet.

Aux Pâquis, les rues du Môle et Royaume et un tronçon de la rue de Berne ont été instaurées en zones de rencontre au début de l'année 2005. Si l'aménagement n'a pas encore trouvé sa forme définitive, il a été précédé d'une importante concertation avec les associations du quartier et assorti d'une originale campagne d'information auprès des enfants des écoles par l'entremise de leurs enseignants afin de leur faire comprendre comment fonctionne une zone de rencontre. Les élèves ont pu jouer un rôle de relais d'information en ramenant chez eux une enveloppe contenant de la documentation. Les riverains ont été avertis par courrier et des affiches expliquant la problématique de manière attrayante, sous forme de bande dessinée, ont été disposées aux endroits stratégiques. Enfin, durant une semaine, les agents de ville ont distribué un feuillet d'information aux véhicules transitant par ces rues. Malheureusement, certains automobilistes éprouvent encore quelques difficultés à assimiler les nouveaux comportements à adopter dans une telle zone. C'est pourquoi, pour garantir une véritable sécurité aux enfants, il faudra améliorer l'aménagement en fonction des remarques transmises par les habitants du quartier. Et pour être au plus près de leurs préoccupations, une rencontre a eu lieu le 11 avril dernier entre eux et les Services municipaux concernés. Des bacs viendront compléter l'aménagement de la rue de Berne et des potelets empêcheront le stationnement sauvage des véhicules. Une démarche similaire d'information sera mise sur pied au printemps pour ce qui concerne la zone de rencontre de l'avenue Dumas et à la rentrée scolaire pour celle du chemin des Ouches, toutes deux situées à proximité de bâtiments scolaires.

Dans les zones de rencontre, il s'agit bien d'organiser la rencontre, la «cohabitation» d'usagers sur un même lieu.

Une salle pour la gymnastique artistique au chemin de l'Ecu

Les quelques 10 000 adeptes de la gymnastique artistique disposent désormais d'une salle d'entraînement, unique en Suisse romande, à l'élégante architecture. Celle-ci a été conçue pour répondre aux besoins précis des gymnastes, tout en tenant compte d'exigences environnementales posées par la Ville de Genève. C'est ainsi que sa forme arrondie permet de réduire la surface des façades et par conséquent les frais de chauffage et d'entretien sur le long terme. Par ailleurs, la salle est productrice d'électricité solaire grâce aux capteurs photovoltaïques installés sur la toiture. L'Association des communes genevoises et le canton de Genève ont participé au financement de cette réalisation de la Ville de Genève.

Rue des Etuves 3-5, une rénovation audacieuse!

Un troisième chantier a pris fin dans la série de rénovations entreprises par la Ville de Genève dans le quartier de Saint-Gervais. Le bâtiment du 5 rue des Etuves, datant de 1559, n'avait plus été sérieusement entretenu depuis 1830, mais, malgré sa vétusté, il méritait d'être restauré pour sa valeur patrimoniale. Ce n'était pas le cas de son voisin du 3, qui fut démoli et reconstruit dans une expression contemporaine. Désormais, ils ne forment plus qu'un seul immeuble comportant un appartement de 5 pièces et demie par étage et un 5 pièces dans les combles. Le 1er étage sera affecté à des bureaux en raison du manque de lumière. Selon la politique menée par la Ville de Genève en matière de logements, les appartements seront mis à disposition à des loyers très accessibles, conservant ainsi son caractère populaire au quartier de Saint-Gervais.

Du bon usage des pistes et bandes cyclables

La Ville de Genève mène une politique active en faveur du vélo et poursuit ses aménagements d'itinéraires cyclables. Sur les 78 kilomètres déjà réalisés, 25% environ sont des pistes et 50% des bandes, le reste se trouvant dans des rues à trafic modéré, telles les zones de rencontre.

Une piste cyclable est séparée de la chaussée par une bordure en dur alors que la bande est signalée par un marquage. Ces aménagements sont bien évidemment réservés aux seuls vélos et vélomoteurs, ainsi qu'aux engins assimilés à des véhicules (rollers, trottinettes). S'il n'existe pas de trottoir, les piétons et chaises roulantes sont également admis sur les pistes cyclables. Ni les piétons, ni les engins assimilés à des véhicules ne sont admis sur les bandes cyclables (pour des raisons de sécurité).

Les règles à observer Quelques règles président à l'utilisation de ces aménagements: à la sortie d'une piste ou bande cyclable, les cyclistes /cyclomotoristes doivent céder la priorité aux autres usagers. Par contre, lorsque la piste/bande cyclable est traversée par d'autres véhicules qui changent de présélection, les cyclistes restent prioritaires. Il en va de même lorsque l'aménagement cyclable se caractérise par un marquage rouge au sol, comme dans certains giratoires par exemple.

Les motos et scooters, même de petites cylindrées (-50cm3) ne constituent pas une catégorie de véhicule assimilable à celle des vélos et vélomoteurs. Ils doivent circuler sur les mêmes voies que les véhicules motorisés. Ils ne sont pas autorisés à utiliser les aménagements spécifiques mis en place pour la sécurité des vélos. Trop de motocyclistes et de scootéristes empruntent malheureusement les voies cyclables. Ce faisant, ils violent la loi et font courir un risque inacceptable aux cyclistes.

Les samedis du vélo, de mai à octobre

De mai à octobre, chaque premier samedi du mois, les habitants de Genève pourront se familiariser avec la pratique du vélo au travers d'activités de loisirs proposées par la Ville de Genève. Ces activités sont organisées avec les associations suivantes: Aspic (association pour les intérêts des cyclistes), Genève roule (prêt/location de vélos et mécanique), Péclôt 13 (atelier de réparation) et Ecocycle (marquage de vélos).

Cinq types d'activités gratuites sont proposées:

- des balades culturelles à vélo, d'une demi-journée, avec des guides professionnels;
- des cours de conduite cycliste, donnés par un moniteur agréé par la CI-vélo Suisse, pour apprendre à se comporter dans la circulation urbaine;
- des cours de mécanique sur vélo, donnés par un mécanicien spécialisé, pour apprendre à faire les réparations de base (freins, crevaisons, éclairage, etc.);
- réparer son propre vélo avec l'assistance d'un mécanicien;
- faire graver un code d'identification sur son vélo, avec enregistrement dans une base de donnée (lutte contre le vol).

Ces activités sont destinées aux adultes, adolescents et enfants dès 12 ans accompagnés. Voilà une excellente manière d'apprivoiser l'entretien que nécessite ce moyen de transport et de lever les appréhensions liées à son utilisation en milieu urbain.

- Balades culturelles et cours de conduite: Aspic 022 329 13 19
- Cours de mécanique: Genève roule 022 740 13 43 (9h-12h)
- Pour réparer son propre vélo et le faire graver: se rendre chez Péclôt 13 (site Artamis) Ecocycle sera également présent (13h-17h)
- Pour les balades, les cours de conduite et de mécanique, les inscriptions sont vivement conseillées (nombre de places limitées)
- www.samediduvelo.ch

Durant tout l'été 2005, du 9 juin à la fin du mois d'octobre, le photographe Yann Arthus-Bertrand convie les habitants de la région et les nombreux touristes de passage à Genève à un voyage unique à travers les réalités du monde, au cœur du Parc des Bastions. Ses photographies aériennes sont présentées dans le cadre de l'Exposition «La Terre vue du Ciel» et ceci grâce au soutien de la Ville de Genève et de Lombard Odier Darier Hentsch & Cie.

Cette série exceptionnelle de 120 photos, dont certaines de Genève vue du ciel, reflète la variété des milieux naturels et des expressions de la vie, mais aussi l'empreinte de l'homme et les atteintes à son environnement.

Prise de conscience Photographe témoin, Yann Arthus-Bertrand a souhaité s'adresser au plus grand nombre, aux citoyens de tous les pays. Cette exposition souligne, plus que jamais, que les modes actuels de consommation, de production et d'exploitation des ressources ne sont pas viables à long terme. Elle illustre une étape décisive, où l'alternative qu'offre le développement durable doit aider à provoquer les changements qui permettront de «répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs». Ces changements ne dépendent pas que des volontés des gouvernements et du secteur privé. Chacun, individuellement, a un rôle à jouer pour l'avenir de la planète, chacun a le pouvoir et le devoir d'agir et de se mobiliser, en masse, pour influencer les décideurs. Par cette exposition, Yann Arthus-Bertrand nous offre les moyens de cette prise de conscience.

Fruit d'un patient travail d'enquête commencé en 1990, dans plus d'une centaine de pays, ces photographies, choisies parmi des milliers de prises de vue, doivent leur puissance d'émotion et d'évocation à l'œil de Yann Arthus-Bertrand et à son souci de témoigner pour les générations futures.

- **Yann Arthus-Bertrand. La Terre vue du Ciel**
- Parc des Bastions, 9 juin-fin octobre 2005
- www.laterrevueduciel.ch

Un portrait aérien de notre planète au Parc des Bastions

Un engagement durable

La Ville de Genève s'est engagée depuis longtemps pour la promotion et l'intégration du développement durable. Aujourd'hui, cet engagement se concrétise quotidiennement dans le fonctionnement, la gestion, les réalisations et les projets de l'administration, ainsi que dans les prestations assurées aux citoyens. L'ensemble de ces actions est fédéré dans le programme intitulé Agenda 21. Les actions engagées depuis de nombreuses années font qu'aujourd'hui, pour la Ville de Genève, le développement durable est devenu une réalité concrète et une priorité quotidienne qui intègre les principes de préservation de l'environnement, d'équité sociale et de rationalité économique aux projets en cours. Par ailleurs, il est évidemment indispensable que l'approche économique, environnementale et sociale, fondée sur l'Agenda 21, soit aussi relayée par le secteur privé. Pour cette raison, il faut se réjouir de la collaboration de la Ville de Genève et de Lombard Odier Darier Hentsch & Cie pour l'organisation de cette exposition Yann Arthus-Bertrand.

Agenda 21

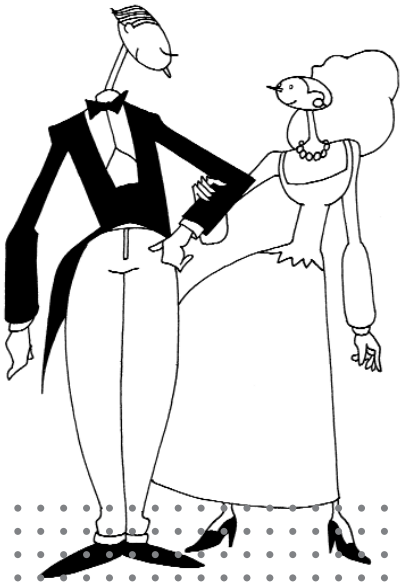

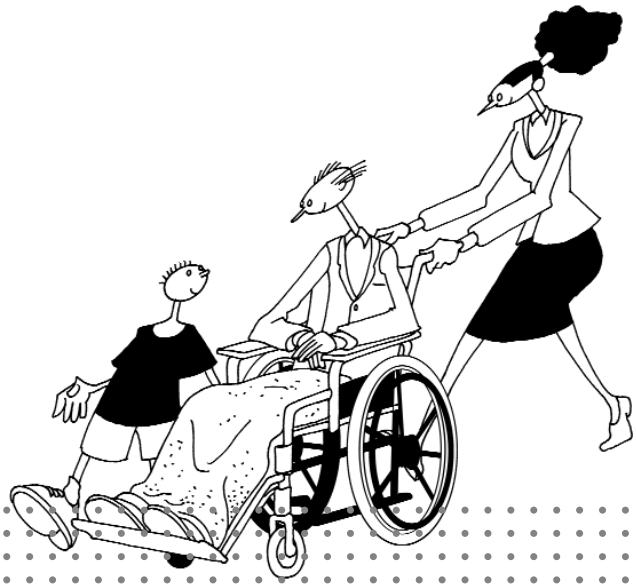

Action communautaire : à votre service !

Permettre à des personnes âgées isolées d'avoir une activité culturelle régulière, au cinéma ou au théâtre; favoriser l'intégration d'enfants et d'adolescents migrants dans des familles suisses; soutenir les familles qui assument une personne âgée ou handicapée chez eux; organiser une séance de prévention contre les vols à l'astuce… voilà quelques exemples de projets développés récemment par les Unités d'action communautaire (UAC) mises en place dans les quartiers par le Service social de la Ville de Genève. Des projets conçus avec les habitants, pour eux et par eux !

Basées dans les huit centres d'action sociale et de santé de la Ville, les équipes des unités d'actions communautaires, composées d'infirmières, d'animateurs et d'assistantes sociales, ont pour mission de développer des projets collectifs de promotion de la qualité de la vie dans les quartiers. Complémentaire des prestations sociales et financières individuelles proposées par l'Hospice général et la Fondation des services d'aide et de soins à domicile, l'action communautaire vise à renforcer les contacts concrets et à créer des liens durables entre les habitants. Pour cela, les équipes des UAC s'appuient sur les partenaires déjà actifs dans les quartiers : les maisons de quartiers, les associations d'habitants, de commerçants, de parents d'élèves… et les autres institutions publiques. Dès qu'elles décèlent un besoin, les équipes essayent d'organiser ou de susciter des projets qui impliquent la participation des habitants. C'est ainsi que sont nés les projets cités plus haut, et bien d'autres !

Se rencontrer au théâtre L'Unité d'action communautaire de Plainpalais met en contact une personne ne pouvant plus sortir seule, en raison de son âge, ou à cause d'un handicap… avec un bénévole. Une fois par mois, environ, ils se rendent ensemble au spectacle. Les bénévoles disposent de billets gratuits mis à disposition par le Département des affaires culturelles. L'objectif est évidement de favoriser les échanges et l'entraide entre ces personnes.

Aide aux aidants naturels Le manque de place dans les EMS sollicite fortement les proches des personnes âgées dépendantes. Cette charge est souvent très lourde, physiquement et psychiquement. Consciente de l'extrême importance de cette solidarité naturelle, l'équipe de l'UAC des Eaux-Vives a décidé de mettre en place des rencontres pour organiser un réseau d'aide aux « aidants naturels », pour qu'ils partagent leurs expériences et se soutiennent mutuellement et trouvent des réponses à leurs besoins. Dans tous les cas, les collaborateurs des UAC préparent le terrain, organisent les contacts, planifient et puis… s'en vont ! Pour tout savoir sur les 85 projets en cours et ceux à venir, un site internet a été créé. Le SSVG espère ainsi mieux faire connaître les prestations proposées à la population. Parallèlement, un site intranet réservé aux équipes a été mis en place pour leur permettre d'échanger leurs expériences.

- Service social
- Tél. 022 418 47 00
- www.ville-ge.ch/uac

Infos-vacances : tout savoir sur…

La Ville de Genève et le Département cantonal de l'Instruction publique se lancent ce printemps dans une campagne commune de promotion et d'informations sur les centres aérés, les camps et les colonies de va-cances mis sur pied, pendant chaque vacance scolaire, par de nombreux organismes publics ou associations subventionnées. Fini les casse-têtes organisationnels, les queues devant le Service des loisirs tôt le matin, il sera désormais possible de consulter sur le net l'ensemble de l'offre et de visualiser immédiatement les places disponibles. Depuis le 4 avril, tout le programme d'été est sur : www.geneve.ch/slj

Quarante nouvelles places d'accueil : la Nichée sur les toits de Carl-Vogt

Grâce à un nouveau module posé sur le 6e étage de l'immeuble situé au 46 du boulevard Carl-Vogt, la crèche de la Nichée a vu sa capacité d'accueil passer de 77 à 117 places. L'institution peut donc désormais accueillir 180 enfants et devient ainsi la deuxième plus grande institution subventionnée par la Ville de Genève, après la Providence, proche des organisations internationales. Les travaux d'extension ont été financés conjointement par la Fondation Nicolas Bogueret et la Ville de Genève.

Un nouveau guide pour découvrir la Genève des parcs

La priorité du Service des espaces verts et de l'environnement de la Ville de Genève (SEVE) est l'entretien des espaces verts urbains soumis à une très forte pression des usagers. Mais la promotion de ces parcs auprès de la population, des touristes de passage et des nouveaux résidents est aussi une préoccupation constante du Service. Pour tous ces publics, la Ville va éditer un nouveau «Guide des parcs genevois».

Genève, Cité des parcs, est un slogan connu. Mais savez-vous ce qu'il recouvre? Pas moins de 310 hectares de parcs publics, réparti en 800 parcelles. Ces espaces verts représentent au total près de 20% du territoire urbain. Et il faut chercher, en Europe, pour trouver une ville qui offre autant de poumons de verdure à ces habitants! De nombreux parcs ont été légués à la Ville par de généreux mécènes. On connaît le parc Ariana, légué par Gustave Revilliod; le parc la Grange, cédé par William Favre. Mais connaissez-vous l'histoire du parc Bertrand ou celle, très romantique, du parc Moynier? Savez-vous que c'est la famille de Sellon qui était propriétaire du parc Beaulieu? Pour les fans du Trivial poursuite, ce nouveau guide fourmille de renseignements! Le grand ginkgo géant, arbre sacré en Chine, il en existe un spécimen rare à la Promenade Saint Jean! Connaissez-vous le Jardin des senteurs des Terres de Pregny? Et le plus long banc du monde, l'imaginiez-vous sur la Promenade de la Treille?

Tout sur les places de jeux Qui dit guide dit aussi renseignements pratiques. Un plan permet également d'orienter ses balades en fonction d'autres aménagements disponibles: pataugeoires, places de jeux, buvettes, chaises longues et lieux de restauration. Tous ces éléments, et bien d'autres encore, vous les trouverez dans ce guide extrêmement pratique à emporter pour des pérégrinations urbaines à la découverte de la Genève des parcs. Ce guide est disponible gratuitement à l'Arcade municipale, sise au Pont de la Machine, à l'Office du tourisme ou dans les hôtels. A l'heure du lunch en ville, vous en trouverez une version simplifiée sous forme de set de table dans de nombreux restaurants.

Parc des Bastions
Un mur de grimpe végétal...

Les jardiniers du Service des espaces verts de la Ville de Genève ne manquent pas de souffle et de hauteur! Après les quais, ils ont imaginé d'aménager des massifs en voûte dans le parc des Bastions: deux devant le mur des Réformateurs et un devant le Palais Eynard.

Ce dernier massif aura la particularité, pendant sa floraison de juin, de s'élever à près de trois mètres du sol! Pour cela, les jardiniers vont installer sur des bambous un système complexe de câbles, masqués par des fils de chanvre. Sur ces câbles seront ensuite «plantés» des plantes vivaces tout à fait inhabituelles dans nos parcs car elles se nourrissent de la seule humidité présente dans l'air! Mais ce mur n'a de grimpe que le nom et l'aspect. Pour la sauvegarde de cette plantation originale, il n'est pas conseillé de s'y agripper!

Genève... parcs et promenades

Au-delà des éléments visibles, végétaux ou architecturaux, qui composent les parcs et les promenades de la Ville, un nouvel ouvrage met en évidence l'histoire de la cité qui est rattachée à ces lieux d'agrément et de détente.

Comment signaler la Treille sans évoquer l'Escalade? Peut-on citer la promenade Saint Antoine sans parler de Rodolphe Toepffer qui y résida? La promenade des Bastions, elle, est liée à la création de nouveaux quartiers après la démolition des anciennes fortifications. Ce livre n'oublie pas de mettre en exergue les personnalités dont le nom est à jamais lié à l'histoire des parcs, et qui ont contribué à la renommée de la ville: généreux mécènes qui ont légué leurs propriétés afin de les aménager en lieux publics, ou hommes politiques qui ont œuvré à leur mise en valeur et à leur maintien en espaces verts. Ce livre contribue également à faire connaître la richesse botanique des parcs, à permettre d'apprécier l'importance que ces lieux de détente ont acquis dans la ville moderne, à découvrir les perles architecturales des bâtiments, ainsi que les nombreuses personnalités qui y ont résidé et les œuvres d'art qui les agrémentent. L'auteur, Georges Turrian, est un amoureux des parcs. Cela se sent. Cela se lit. Depuis l'enfance, il parcourt ces lieux pleins de charme et nous fait ici partager ses découvertes.

- **Georges Turrian. Genève... Ses parcs et promenades**
- Collection Archives vivantes. Edition Cabédita, 2005

musiques en été
juillet-août, genève 2005
classique, jazz, musiques actuelles
Cour de l'Hôtel de Ville, Victoria Hall, scène Ella Fitzgerald à 20h30
www.ville-ge.ch/culture - Location: 0800 418 418 (gratuit)

Les «Musiques en été»? Un travail sans début ni fin

Le mois de juillet est encore loin et pourtant… La préparation des «Musiques en été» entre déjà dans sa phase finale: à quelques détails près, la programmation est établie, les dates sont réservées et les contrats signés. Reste principalement la mise en place de la promotion de l'événement par le Service de la promotion culturelle, l'installation des scènes par le Service administratif et technique et… les prières pour que la pluie ne gâche pas les soirées estivales genevoises. Car les «Musiques en été», ce sont plus d'une trentaine de concerts donnés, durant les mois de juillet et d'août, en plein air.

Depuis 1947 en effet, le Département des affaires culturelles offre, durant cette période, une programmation musicale aux Genevois et à leurs hôtes, dans le but de combler le creux de l'offre en cette saison, mais aussi de faire découvrir le plaisir d'écouter de la musique, le soir en plein air, et d'inciter à la découverte de talents locaux ou reconnus internationalement. Différents types de musique sont donc proposés grâce à l'instauration de trois «séries»: les «concerts-sérénade» (classique) et le «Jazz estival» dans la Cour de l'Hôtel de Ville, les «Musiques actuelles» (chanson française, musiques du monde…) sur la Scène Ella Fitzgerald du Parc La Grange.

Trois hommes à la barre La responsabilité des «Musiques en été» revient au conseiller culturel à l'art musical du département, M. Pierre Skrebers, qui assume la programmation des «concerts-sérénade». Un mandat externe a été confié à M. George Robert, musicien et professeur à Berne, pour le «Jazz estival» et un autre à M. Roland Le Blevennec, également programmateur du Chat Noir et du Festival Voix de fête, pour les «Musiques colorées». En ce moment, tous trois savourent le plaisir d'avoir quasiment bouclé leurs programmations. Mais au fait, comment s'y prennent-ils?

Plus de deux ans à l'avance Le travail des programmateurs n'a ni début, ni fin: tout au long de l'année, ils nouent des contacts avec les artistes ou leurs impresarii lors de concerts en Suisse ou ailleurs. Car, pour les artistes les plus demandés, les discussions doivent parfois avoir lieu plus de deux ans à l'avance, comme le raconte Pierre Skrebers: «Quand j'ai rencontré le baryton Bo Skovhus par hasard à Barcelone en avril 2001, il ne pouvait pas venir à Genève avant l'été 2003. Il est venu, il s'y est plu et revient cet été.» Grâce à l'importance de leur carnet d'adresse et à une connaissance approfondie de leur milieu musical, ils ont la chance de découvrir, chaque année, quelques «perles rares», comme les nomme Roland Le Blevennec.

Toutefois, nos programmateurs ne peuvent pas se contenter d'aligner des personnalités en vue. Pour George Robert, une saison se construit «autour d'une thématique particulière». Une fois cela établi, il cherche à inviter les musiciens qui entrent dans son concept. Pierre Skrebers, lui, s'il retient aussi parfois un thème, se plaît surtout à «imaginer des programmes qui se tiennent – ni trop facile, ni trop savants». Quant à Roland Le Blevennec, face à ces «musiques actuelles» multiples, il tente avant tout de diversifier les styles et les publics.

Des étincelles dans les yeux du public Mais tous avouent, dans leur travail, prendre avant tout en considération le public. Que se soit en tentant de rester «proche de la mentalité des Genevois», comme le fait M. Le Blevennec, ou en prenant en compte la longueur des prestations pour satisfaire ceux qui veulent «prendre un verre sur une terrasse après le concert», comme le relève M. Skrebers.

Et si chacun, année après année, est prêt à se relancer dans cette aventure, c'est bien qu'ils y trouvent une certaine satisfaction: le plaisir de partager une musique de grande qualité et celui de surprendre «des étincelles dans les yeux du public», comme le dit joliment Roland Le Blevennec. Rendez-vous dès le 1er juillet!

● www.ville-ge.ch/musiquesenete

Colloque «Entrez dans la transe!»: musique, chamanisme et possession

Organisé par le Musée d'ethnographie et les Ateliers d'ethnomusicologie dans le cadre de l'exposition *Les feux de la Déesse* et du festival Science et Cité, ce colloque ouvert à tous, propose une réflexion collective sur les phénomènes du chamanisme et de la possession, avec un accent particulier sur le rôle joué par la musique.
Il réunira une douzaine de spécialistes internationalement reconnus, qui aborderont le thème selon plusieurs approches (anthropologique, psychiatrique, sociologique, ethnomusicologique…) et à partir de recherches menées dans des contextes culturels divers.

- **Musée d'ethnographie de Genève – Annexe de Conches**
- 20-21 mai 2005, de 10h à 12h30 et de 14h à 17h
- Entrée libre

Bientôt la Fête de la musique

Merci à celles et ceux qui, l'an passé, ont bravé les éléments pour écouter des musiciens imperturbables et des claviers plus tempérés que le ciel. Pour le plus grand bonheur des ses quelque 200 000 spectateurs annuels, la Fête de la musique se déploie principalement en plein air, et doit parfois composer avec les impondérables.
Du 17 au 19 juin prochain, parions plutôt pour une météo en sol majeur de façon à apprécier pleinement une édition 2005 qui s'annonce d'ores et déjà comme un grand millésime musical.

- 17-19 juin 2005
- Programme dès le 2 juin à l'Arcade municipale au Pont de la Machine
- www.fetedelamusique.ch

Vous avez un projet artistique?

Le Département des affaires culturelles est le premier interlocuteur des artistes indépendants, qu'ils travaillent seuls ou au sein de compagnies, d'orchestres, d'associations… Plus de mille demandes de soutien lui sont adressées chaque année, dans tous les domaines d'expression. Si certains pensent qu'il suffit de demander pour obtenir, un chiffre corrigera leur préjugé: globalement, le nombre de réponses positives possible ne dépasse pas les 25%. Comment demander? Le site internet du Département présente la procédure à suivre. Deux brochures sont également diffusées dans les points d'information concernés. Et on peut les obtenir par téléphone au Département des affaires culturelles.

- Tél. 022 418 65 00
- www.ville-ge.ch/culture

Une méthode, un résultat

L'année 2005 voit la mise en place de nouveaux critères d'attribution pour le soutien à la production de films. Objectifs principaux: privilégier la réalisation de quatre longs métrages de fiction par année, comme celle de films documentaires. 1 900 000 francs seront consacrés à ces appuis. L'originalité? Un travail de concertation de plusieurs mois avec cinéastes et producteurs genevois, des rencontres avec le Conseiller administratif chargé des affaires culturelles, des échanges permanents d'informations sur les souhaits des uns et les nécessités des autres. Les critères d'attribution peuvent être consultés, et imprimés, sur le site internet du Département.

- www.ville-ge.ch/culture

La taxe professionnelle : ce qu'il faut savoir

Alors que la taxe professionnelle est remise en cause par certains milieux économiques, il est intéressant d'analyser la répartition de la production de cet impôt. Dans le graphique ci-dessous, la taxe est présentée selon différentes tranches de chiffre d'affaires, élément principal parmi les trois critères pris en compte lors de la taxation

La première constatation est simple et rapide : une part infime des entreprises soumises à la taxe professionnelle s'acquitte de la part la plus importante de l'impôt. En effet, alors qu'elles ne représentent que 2,5% des contribuables, les entreprises déclarant un chiffre d'affaires égal ou supérieur à 10 millions de francs composent 70% de la production totale de l'impôt. A l'inverse, la moitié des entreprises ayant les chiffres d'affaires les moins élevés s'acquitte d'une somme très faible représentant 1,5% du montant total produit.

Un choix cornélien En 2004, la taxe professionnelle représente 111 millions de francs de revenus pour la Ville de Genève. Si elle venait à disparaître, la Ville de Genève serait confrontée à un choix cornélien : diminuer ses prestations d'un montant analogue ou augmenter le nombre de centimes additionnels dus par chaque contribuable de 45,5 à 54 environ, soit 8 centimes. Il convient cependant de relever que, dans le cas d'une augmentation du centime additionnel, il y aurait peu de gagnants et beaucoup de perdants au niveau du montant de l'impôt dû. En effet, la charge fiscale pesant actuellement sur les entreprises réalisant un chiffre d'affaires élevé – par le biais de la taxe professionnelle – serait inférieure si elle découlait du centime additionnel uniquement, même majoré. En revanche, les autres personnes morales et les personnes physiques, touchées également par une hausse du centime additionnel, verraient leurs impôts augmenter. Une vision plus globale de cet impôt laisse donc à penser qu'il est socialement plus profitable que d'aucuns le disent.

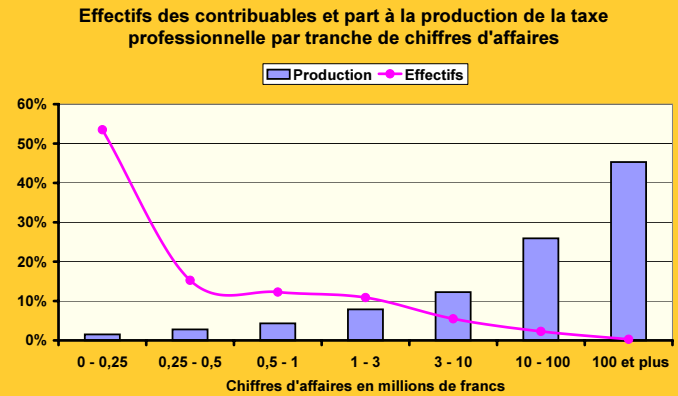

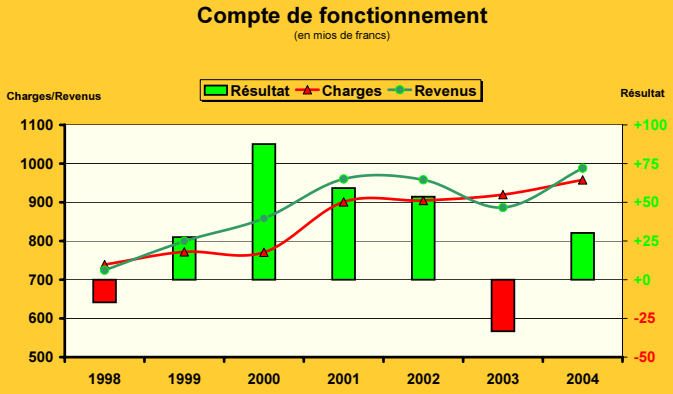

Bonne nouvelle, les comptes 2004 sont positifs

Comme chaque année au retour des beaux jours, la Ville de Genève a présenté ses comptes. Après un exercice 2003 qui s'était soldé par un déficit dû à la faiblesse du revenu des impôts, l'année 2004 présente un excédent de revenus de 30,2 millions de francs, supérieur de 17,8 millions de francs au budget voté.

Dans le détail, les revenus du centime additionnel atteignent 608,3 millions de francs, ce qui est presque conforme au budget voté (607,6 millions de francs). La fiscalité globale, qui inclut la taxe professionnelle communale, est légèrement plus élevée que prévue, en raison d'une perception de cette dernière supérieure de 6,1 millions de francs.

La bonne santé de la BCGE D'autres revenus, provenant notamment des biens propriété de la Ville de Genève, ont permis de dépasser le niveau des revenus prévus de 27,8 millions de francs. A noter dans ce domaine que la bonne santé de la Banque Cantonale de Genève, dont la Ville est un actionnaire important, a permis de comptabiliser une plus-value aux comptes. Cette progression des revenus est cependant contrebalancée par des charges supplémentaires. Ce sont principalement les pertes sur débiteurs – essentiellement en relation avec les créances d'impôt – et le provisionnement de créances ouvertes qui constituent les dépassements budgétaires.S'agissant des charges considérées comme maîtrisables, elles ont été contenues dans le cadre budgétaire voté. Les charges de personnel se sont même révélées largement inférieures aux prévisions, de même que le service de la dette, profitant des taux actuellement bas et d'un changement de structure de l'endettement. Sur un plan global, les charges de fonctionnement se révèlent de 10,1 millions de francs supérieures au budget. Cet excellent résultat est légèrement relativisé par l'analyse du compte d'investissements.

Aggravation de la dette En effet, alors que les prévisions d'investissements se situaient à hauteur de 100 millions de francs, c'est un montant de 134,6 millions de francs qui a été investi en 2004. La totalité du boni réalisé a ainsi été dévolu aux investissements et une aggravation de la dette a dû être consentie pour compenser l'insuffisance du financement de ces projets, à hauteur de 39,2 millions de francs.

Les investissements ont principalement porté sur l'aménagement du domaine public. Ainsi, 46,1 millions de francs ont été investis pour les nouvelles lignes de tram, la poursuite de la mise aux normes des collecteurs d'eaux usées et divers autres aménagements de surface. Un effort a également porté sur la rénovation d'immeubles particulièrement vétustes dans les quartiers de Saint-Gervais et des Grottes.

- www.ville-ge.ch/finances

Grand froid

Le dessin de Tom Tirabosco

Tom Tirabosco est né à Rome en 1966. Il déménage à Genève à l'âge de 3 ans et grandit à Meinier. Après des études aux Beaux-Arts, il publie son premier livre pour enfant «Ailleurs, au même instant» aux éditions «La joie de lire». Parallèlement à son travail d'illustrateur pour enfants, il publie des BD chez les éditeurs parisiens: Delcourt, Humanoïdes Associés et Casterman. Chez ce dernier, il publie «L'oeil de la forêt» qui sera couronné du Grand prix de la Ville de Sierre. En 1997, il reçoit le prix Toepffer pour la jeune bande dessinée genevoise. Tirabosco dessine tous les jeudi un canard dans la Tribune de Genève et sa prochaine BD «Monroe» sortira en juin chez Casterman avec Pierre Wazem au scénario.

Le Conseil municipal

… accepté la résolution intitulée **«Régularisation des sans-papiers: soutenons les démarches du Conseil d'Etat genevois auprès du Conseil fédéral!»**, invitant le Conseil administratif à soutenir la position du Conseil d'Etat et appuyant l'intervention du Conseil d'Etat du 19 janvier 2005 auprès du Conseil fédéral pour régulariser les travailleurs clandestins du secteur de l'économie domestique;

… refusé la motion intitulée **«Diminuer le nombre de 4x4 surélevés en ville»**;

… refusé la motion intitulée **«Fermeture des préaux des écoles de la Ville de Genève entre 22h et 6h»**;

… refusé la motion intitulée **«J'habite à Genève, je parque à Genève»**;

… refusé la motion intitulée **«Villa Moynier: un toit pour une Europe des cultures»**;

… accepté la motion intitulée **«Terminons le site de l'Alhambra»**, demandant au Conseil administratif de lui présenter rapidement une étude du site concerné qui prévoie la construction de logements répondant aux besoins prépondérant de la population, et de salles de spectacle, conformément au contreprojet voté par le souverain du canton;

… accepté la motion intitulée **«En route pour le dimanche (journée sans voitures)!»**, demandant au Conseil administratif que la journée «En ville, sans ma voiture» soit, à l'instar des autres villes, le 22 septembre. Elle sera précédée d'une autre journée sans voitures le dimanche 18 septembre, pendant la Semaine de la mobilité 2005. Lors de ces deux journées sans voitures, les transports publics seront gratuits. Et demandant à fixer un dimanche par saison «En ville, sans ma voiture», et ce en s'appuyant sur une manifestation festive, avec transports publics gratuits;

… accepté la motion intitulée **«Pour un concept clair du mobilier urbain»** demandant au Conseil administratif de lui présenter, dans les meilleurs délais, le concept global de la municipalité lié au mobilier urbain;

… accepté la motion intitulée **«Pas de scooters sur les bandes cyclables»**, invitant le Conseil administratif à intervenir auprès du Conseil d'Etat afin de faire respecter les règles d'usage des bandes et pistes cyclables par les scooters, motos et vélos; à mettre à contribution les ASM afin de faire respecter la législation fédérale en vigueur concernant plus particulièrement les pistes et bandes cyclables; à organiser une campagne de prévention et d'information avec les associations concernées;

Horizontalement

1) Saison de la renaissance.
2) Petit du renard, il ouvre les yeux à cette saison.
3) Qui existe dès la naissance… / Tribune de Genève.
4) Dans la gamme / Préposition / Montre un sentiment de gaîté (subj.).
5) Manifestations de tendresse.
6) Véhicule lourd / Bains de chaleur.
7) Elément vital / Ancien esclave.
8) Partie d'une voile ou du veau… / Mets les graines en terre.
9) Administration cantonale / Les siens.

Verticalement

1) Plante à fleurs jaunes ou mauves, elle éclot à cette saison.
2) Flairait.
3) Rivière alpestre prenant sa source aux Grisons / Les Etats-Unis.
4) Lésion de la peau.
5) Confectionnais (p.ex. un panier) en entrelaçant des brins.
6) Petit nom d'Edouard / Ce sont des mille-pattes.
7) Instrument indiquant la vitesse d'exécution d'un mouvement musical.
8) Foliotâtes.
9) Connu / Chevilles métalliques.

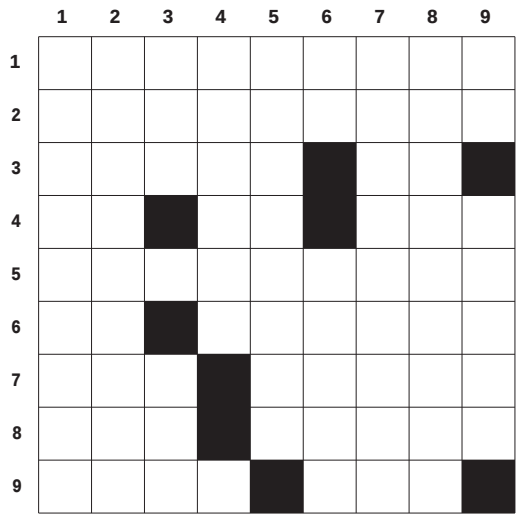

● **Solutions en page 31**

Mots croisés

a ... *

… accepté la motion intitulée **« Pour le doublement des postes d'apprentissage »**, engageant le Conseil administratif à entreprendre les démarches nécessaires pour doubler le nombre de places d'apprentissage dans les meilleurs délais afin que, dès la rentrée scolaire de septembre 2005, cet objectif soit atteint ;

… accepté la résolution du Conseil administratif qui s'oppose au **transfert de charges du Canton aux communes** voté dans le cadre de la loi budgétaire cantonale ;

… accepté la motion intitulée **« Pour une piste cyclable le long de l'avenue Henri-Dunant »** ;

… accepté la proposition du Conseil administratif en vue du bouclement d'un crédit d'équipement concernant la participation de la Ville de Genève à **l'acquisition d'un bateau pour la Société de sauvetage de Genève** ;

… renvoyé à la commission des travaux la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 1 150 000 francs destiné au **remplacement de la partie condensation-évaporation des installations frigorifiques des patinoires des Vernets** ;

… accepté la résolution intitulée **« Je vis en ville de Genève, je vote en ville de Genève ! »** ;

… renvoyé à la commission de l'aménagement et de l'environnement la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 3 350 000 francs destiné à la **promotion du vélo** (études, réalisation d'infrastructures, communication).

… renvoyé à la commission des arts et de la culture la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 8 560 000 francs destiné à la **mise à niveau du Victoria Hall**.

* Séances de février et mars 2005

- **Les prochaines séances du Conseil municipal sont prévues aux dates suivantes : 17/18 mai, 7/8 juin 2005**
- Séances publiques retransmises sur TV Léman bleu
- www.ville-ge.ch/cm

A U T O R I T É S

Le «Trésor» de la Salle communale de Plainpalais

Une ancienne coutume, encore vivace au début du XX^e siècle, consistait à sceller dans une partie inaccessible d'un bâtiment un lot de documents, ou d'objets, laissés là comme témoignage pour la postérité. Ces «trésors» étaient parfois placés dans les fondations, parfois dans d'autres éléments du bâtiment.

C'est ainsi que des documents ont été découverts dans les clochers des écoles de Sécheron et du XXXI-Décembre, à l'occasion de leur rénovation. A noter également le sympathique geste du mécène Gustave Revilliod, qui laissa dans deux cachettes murées de son immeuble de la rue de l'Hôtel-de-Ville, légué à la municipalité, une lettre «à [ses] successeurs» et, entre autres choses, plusieurs bouteilles de vin ainsi que des verres!

Les Archives de la Ville de Genève conservent le «Trésor de la Salle communale de Plainpalais», un fonds versé en mars 2003 par le Service de la conservation du patrimoine architectural. Il s'agit de copies de documents qui avaient été scellés dans une boîte en plomb, disposée le 15 avril 1909 dans la boule de la flèche décorant le campanile, et mise à jour lors des récents travaux de restauration du bâtiment. L'installation de cette boîte donna lieu à une petite cérémonie, au cours de laquelle le Maire de la commune de Plainpalais, Charles Page, adressa «quelques paroles aux générations futures», discours qui fut également scellé dans la flèche du campanile.

Quels sont ces documents? Il s'agit de pièces relatives à la construction de la salle, comme le plan de la parcelle, le concours d'idées, le cahier des charges pour l'exécution des travaux. On trouve aussi des procès-verbaux, rapports, règlements et statuts concernant les autorités municipales, les écoles, les pompiers et les sociétés locales. La cache contenait encore des timbres, des monnaies, des journaux de l'époque, sans oublier, bien sûr, la photographie du maire!

Signalons enfin que les Services de la Ville de Genève ont pris l'heureuse initiative de laisser, en guise de clin d'œil aux… générations passées (!), et pour perpétuer la tradition, un lot de documents contemporains, joints aux document originaux, dans une boîte en acier inoxydable. Celle-ci a été placée dans une nouvelle cache en automne 2003.

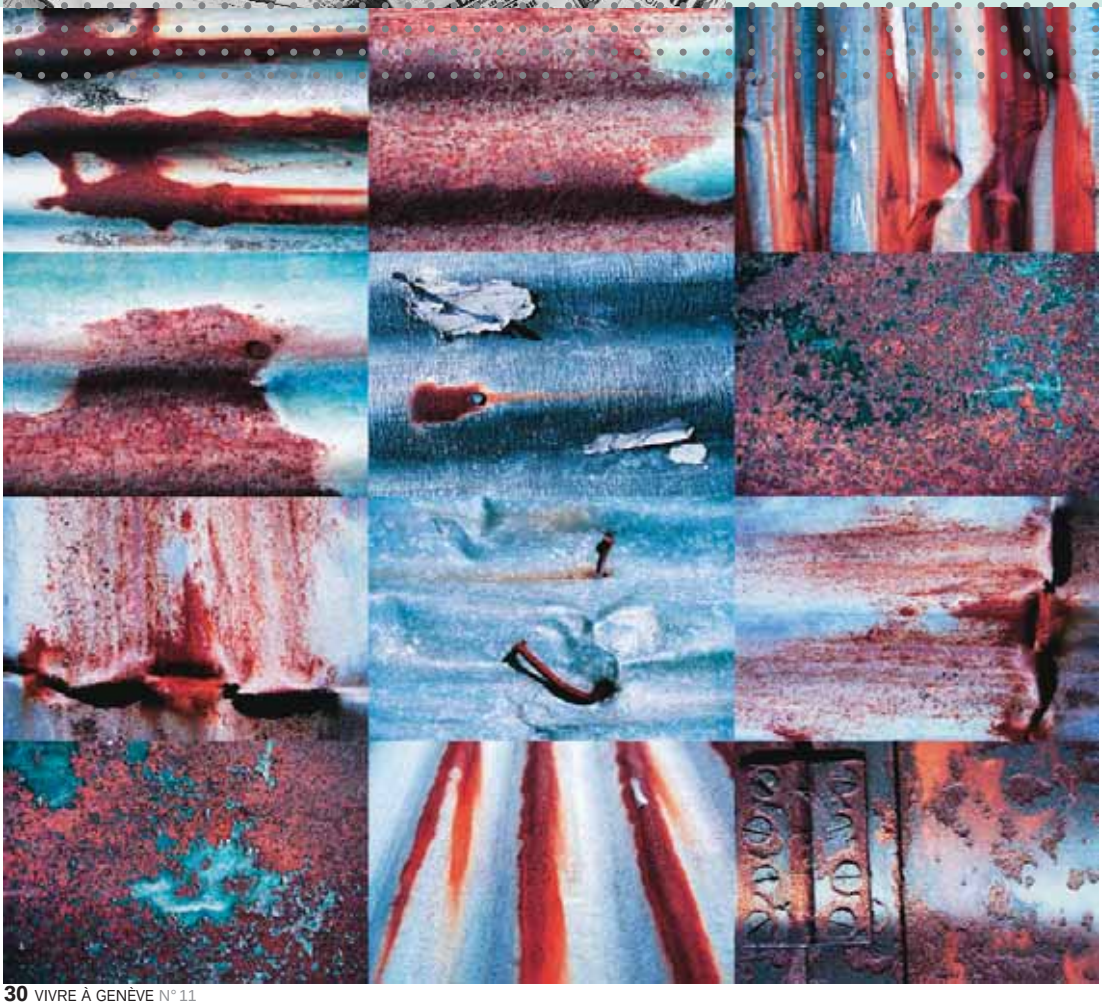

Carte blanche à… Nathalie Sabato

Photographe indépendante et passionnée, 35 ans, dont 15 passés à habiller de lumière les œuvres d'art. Son travail photographique personnel porte actuellement sur la photographie urbaine avec «Macro Toc», une introspection dans la matière brute, un hommage rendu au petit ou à l'infiniment petit, à l'anodin, au quotidien des villes. Une envie de bousculer les critères de beauté classiques pour démontrer que l'art et l'esthétique se nichent aussi au plus profond de l'anonymat des quartiers populaires.

- **Prochaine exposition**
- «Les Lessives»
- Galerie Andata/Ritorno
- Rue du Stand 37
- 23 avril-11 mai 2005

Votre **santé** notre profession votre bien-être notre **passion**

CLINIQUE vert-pré

centre de chirurgie plastique
reconstructive et esthétique

T +4122 704 31 13
www.esthetique-geneve.com

Fêtez avec nous les 10 ans de Fourchette verte Genève

le label des restaurants soucieux de votre santé

Promenade gratuite en tram historique le samedi 11 juin 2005

10h50, départ du Rondeau de Carouge

Infos: www.fourchetteverte.ch

avec le soutien du Département de l'action sociale et de la santé de Genève et Promotion Santé Suisse

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	P	R	I	N	T	E	M	P	S
2	R	E	N	A	R	D	E	A	U
3	I	N	N	E	E	■	T	G	■
4	M	I	■	V	S	■	R	I	E
5	E	F	F	U	S	I	O	N	S
6	V	L	■	S	A	U	N	A	S
7	E	A	U	■	I	L	O	T	E
8	R	I	S	■	S	E	M	E	S
9	E	T	A	T	■	S	E	S	■

● Mots croisés en page 29

CALIFORNIA

FITNESS & WELLNESS

4 CENTRES A VOTRE SERVICE

EAUX-VIVES
15 Rue des Eaux-Vives
1207 GENEVE
Tél. 022 786 99 80

CHAMPEL
11 Avenue Miremont
1206 CHAMPEL
Tél. 022 347 81 86

ACACIAS
12 Rue G. Revilliod
1227 ACACIAS
Tél. 022 343 53 54

THONEX
98 Rue de Genève
1226 THONEX
Tél. 022 349 32 31

300.- de réduction

sur tout nouvel abonnement annuel individuel

Offre non cumulable avec d'autres avantages

Plus d'ennui pendant vos séances de cardio-training grâce aux écrans TV diffusant + de 40 programmes !

www.fitness-california.ch

conception : www.carrevip.net